

LES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES

(14-24 ans)

L'urgence d'une politique de santé et de sécurité publiques

La **Fondation pour l'innovation politique**, think tank libéral, progressiste et européen, la **Fondation Gabriel Péri**, affiliée au courant de pensée du Parti communiste français, et le **Fonds Actions Addictions**, dont l'expertise éclaire le débat public en matière d'addictions, ont décidé de s'associer pour concevoir et réaliser une vaste enquête d'opinion sur un phénomène particulièrement préoccupant : les addictions chez les jeunes.

Alors que le plan national de mobilisation contre les addictions doit être bientôt rendu public, nous avons décidé de concentrer notre étude sur la place et la perception des addictions aux produits et aux comportements chez les jeunes de 14-24 ans. En effet, cette période de la vie s'accompagne d'une multitude d'évolutions physiologiques et physiques, où se développent la curiosité et le goût du défi. Ces jeunes sont donc facilement exposés à des consommations à haut risque, d'autant plus que de nouvelles addictions apparaissent, facilitées par le développement et la propagation des outils numériques.

Les consommations à risque ne cessent de s'accroître. Les addictions doivent être considérées comme un problème de santé et de sécurité publiques de premier plan.

Addictions

consommations, comportements que l'on ne parvient plus à contrôler malgré les dommages qu'ils peuvent entraîner.

LES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES (14-24 ans)

Direction :

Michel Maso et Michel Limousin (Fondation Gabriel Péri),
Michel Reynaud (Fonds Actions Addictions),
Dominique Reynié (Fondation pour l'innovation politique)

Coordination éditoriale :

Victor Delage

Production :

Natasha Caillot, Bertrand Caltagirone, Georges Clémentz, Anne Flambert,
Katherine Hamilton, Karman Jassal, Joseph de Reboul, Claude Sadaj, Eva Schmite,
Mathilde Tchounikine

Maquette et réalisation :

Julien Rémy

Relecture et correction :

Francys Gramet

Enquête administrée par l'institut Ipsos :

Anthony Barea, Luc Barthélémy, Étienne Mercier



Impression :

GALAXY Imprimeurs

Parution :

Juin 2018

Avec le concours de :



LES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES (14-24 ans)

La **Fondation pour l'innovation politique**, think tank libéral, progressiste et européen, la **Fondation Gabriel Péri**, affiliée au courant de pensée du Parti communiste français, et le **Fonds Actions Addictions**, dont l'expertise éclaire le débat public en matière d'addictions, ont décidé de s'associer pour concevoir et réaliser une vaste enquête d'opinion sur un phénomène particulièrement préoccupant : **les addictions chez les jeunes**.

Le groupe mutualiste VYV soutient également cette enquête.

Nous vivons dans une société addictogène, où les consommations à risque ne cessent de s'accroître. Les addictions doivent être considérées comme un problème de santé et de sécurité publiques de premier plan.

Alors que le plan national de mobilisation contre les addictions doit être bientôt rendu public, nous avons décidé de concentrer notre étude sur la place et la perception des addictions aux produits et aux comportements chez les jeunes de 14-24 ans. En effet, cette période de la vie s'accompagne d'une multitude d'évolutions physiologiques et physiques, où se développent la curiosité et le goût du défi. Ces jeunes sont donc facilement exposés à des consommations à haut risque, d'autant plus que de nouvelles addictions apparaissent, facilitées par le développement et la propagation des outils numériques.

L'enquête sur les addictions chez les jeunes se fonde sur un échantillon de 1 000 jeunes âgés de 14 à 24 ans représentatif de cette population interrogée par Ipsos.

Nous avons également souhaité soumettre notre questionnaire à un échantillon de parents de jeunes de 14-24 ans (402 parents interrogés par Ipsos), ainsi qu'au grand public (2 005 personnes interrogées par Ipsos) pour mesurer les écarts de perception entre leur propre réalité et celle des jeunes générations.

En raison du nombre d'addictions existantes, nous avons fait le choix de centrer le questionnaire sur l'alcool, le tabac, les drogues les plus fréquentes (cannabis, cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB), le porno, les jeux vidéo, les réseaux sociaux et les jeux d'argent.

L'étude s'organise autour de six axes principaux d'observation et d'analyse :

- les consommations déclarées de produits et de comportements potentiellement addictifs chez les jeunes ;
- la perception que les parents d'enfants de 14 à 24 ans ont de ces consommations chez les jeunes du même âge ;
- la perception que le grand public a de ces consommations chez les jeunes de 14 à 24 ans ;
- le niveau de connaissance des risques encourus ;
- le système d'attribution des responsabilités ;
- le degré d'acceptabilité des différentes mesures de prévention et de soins concernant ces consommations et ces addictions.

Sommaire

- Fiche méthodologique..... 5
- Quelques définitions..... 7
- Des niveaux de consommation inquiétants..... 9
- La dépendance est un risque largement identifié par les jeunes..... 18
- Consommer des produits interdits lorsque l'on est mineur, un jeu d'enfant !..... 26
- Fréquence de consommation et dangerosité..... 30
- Au regard des jeunes, le premier responsable est... celui qui consomme !..... 42
- Il est autorisé d'interdire... sans oublier la mise en place de régulations et sans empiéter sur la liberté des individus..... 44
- Soutien massif au remboursement des traitements contre les addictions..... 48
- Recommandations..... 50



Fiche méthodologique

L'enquête **Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)** a été conçue par la Fondation pour l'innovation politique, la Fondation Gabriel Péri et le Fonds Actions Addictions. Sa réalisation a été confiée à l'institut d'études Ipsos.

- Échantillons constitués par tirage aléatoire dans la base des panélistes éligibles pour l'étude.
- Trois cibles interrogées :

Jeunes Échantillon de 1 000 jeunes de 14 à 24 ans représentatif de cette population ;

Parents Échantillon de 402 parents d'enfants de 14 à 24 ans représentatif de cette population ;

Grand public Échantillon de 2 005 individus représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

- Collecte online par système CAWI entre le 30 mars et le 5 avril 2018.
- Échantillons pondérés selon la méthode du Rim Weighting (calage sur marge) :
 - Tris à plat
 - Tris croisés

L'intégralité des résultats et les questionnaires de l'enquête **Les addictions chez les jeunes (14-24 ans)** sont disponibles sur data.fondapol.org, gabrielperi.fr et actions-addictions.org.



Quelques définitions

Addictions : consommations, comportements que l'on ne parvient plus à contrôler malgré les dommages qu'ils peuvent entraîner.

Alcool : boissons alcoolisées (vin, whisky, rhum, vodka...).

Cannabis : plante (chanvre), classée parmi les stupéfiants. Ce produit se fume généralement mélangé à du tabac, roulé en cigarette (joint, « pétard », stick...). Les effets peuvent être variables sur la personne qui en consomme : légère euphorie, accompagnée d'un sentiment d'apaisement et d'une envie spontanée de rire, légère somnolence, etc.

Cocaïne : substance extraite de la plante de coca, classée parmi les stupéfiants. La cocaïne se présente sous la forme d'une fine poudre blanche. Elle est « sniffée », injectée par voie intraveineuse ou fumée. Les effets sur la personne qui en consomme sont en général une euphorie immédiate, un sentiment de puissance intellectuelle et physique, et une indifférence à la douleur et à la fatigue.

Ecstasy / MDMA : drogue, classée comme stupéfiant, présentée sous forme de pilule, ayant pour principe actif une molécule chimique : la méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA). Les pilules d'ecstasy contiennent souvent de la MDMA associée à différents composés : amphétamines, analgésiques, hallucinogènes, anabolisants... Elle procure un regain d'énergie et supprime les inhibitions, mais provoque une augmentation de la tension artérielle, du rythme cardiaque, des contractions de la mâchoire et une déshydratation de l'organisme.

GHB : drogue de synthèse aux propriétés sédatives et amnésiantes (c'est-à-dire pouvant entraîner des pertes de mémoire pour la personne qui en consomme). Elle se présente sous forme de poudre blanche soluble ou de liquide incolore et inodore. On l'appelle aussi « drogue du violeur », car elle provoque des somnolences et des amnésies chez ceux qui l'ingèrent, les rendant vulnérables à des agressions sexuelles.

Jeux d'argent : ensemble des différents jeux de hasard où l'on joue de l'argent (PMU, Rapido, Loto, jeux en ligne, poker, machines à sous, etc.).

Jeux vidéo : jeux nécessitant un équipement informatique, comme un smartphone, un ordinateur ou une console de jeux, dans lesquels le joueur agit sur un environnement virtuel.

Pornographie : images, vidéos, films avec des mises en scène de relations sexuelles dont l'accès peut être gratuit ou payant sur le Web.

Réseaux sociaux : ensemble des sites Internet ou applications permettant de se constituer un réseau d'amis ou de connaissances professionnelles et fournissant à chaque utilisateur des outils et interfaces d'interactions permettant la création et l'échange de contenus générés par les utilisateurs eux-mêmes.

Tabac : plante que l'on fait sécher et que l'on fume en cigarette, en pipe ou en cigare, et qui contient notamment de la nicotine.

Des niveaux de consommation inquiétants

L'alcool, plus fréquent chez les jeunes diplômés

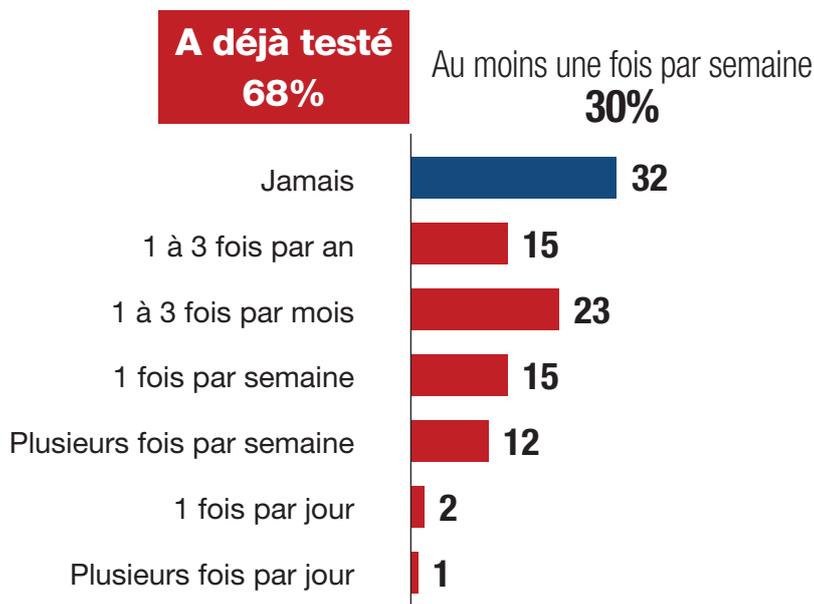
Alcool : 12 % des jeunes de 14 à 24 ans déclarent consommer de l'alcool plusieurs fois par semaine, dont 5 % chez les 14-17 ans, 13 % chez les 18-22 ans et 20 % chez les 23-24 ans. **La consommation d'alcool est majoritairement masculine** : en dessous de 18 ans, 15 % des garçons en consomment au moins une fois par semaine, contre 10 % des filles. L'écart se creuse au-dessus de 18 ans, où près de la moitié (48 %) des hommes consomment de l'alcool au moins une fois par semaine, contre moins d'un tiers (30 %) des femmes. Chez les 23-24 ans, la proportion est de 64 % chez les hommes, contre 43 % chez les femmes.

Plus les jeunes sont diplômés, plus leur consommation d'alcool est importante. Pour la tranche d'âge des 18-22 ans, 28 % des jeunes qui ont un BEPC-BEP-CAP-CEP consomment de l'alcool au moins une fois par semaine, contre 37 % de ceux qui ont un bac + 2.

En règle générale, à quelle fréquence buvez-vous de l'alcool ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



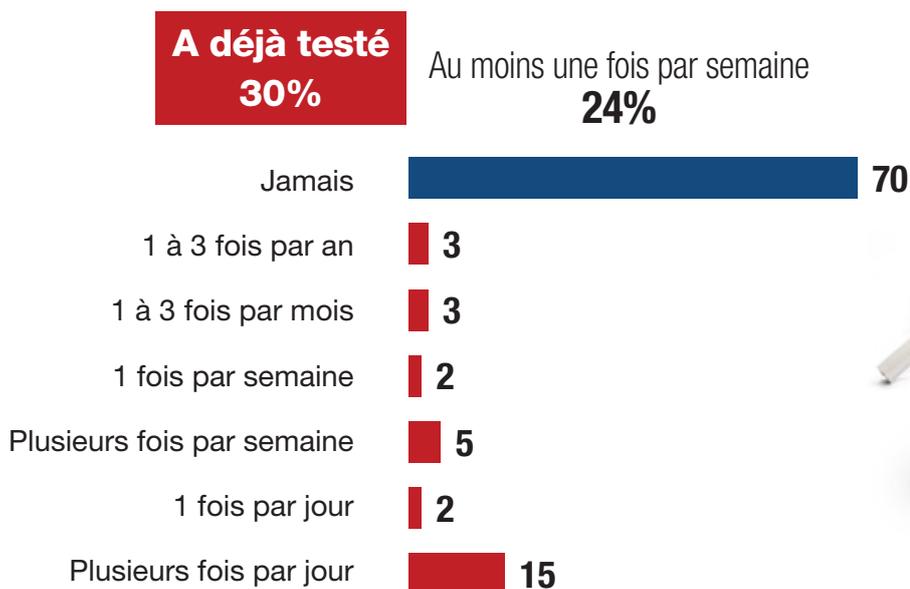
Le tabac, plus répandu dans les milieux défavorisés

Tabac : 15 % des jeunes fument du tabac plusieurs fois par jour. Là aussi, on observe une **augmentation de la consommation avec l'âge** : 5 % chez les 14-17 ans, 15 % chez les 18-22 ans et **plus d'un quart (27 %) chez les 23-24 ans**. Le milieu social de l'enfant joue également un rôle : plus le revenu mensuel net du foyer est bas, plus le pourcentage de jeunes qui fument plusieurs fois par jour est élevé (21 % en dessous de 1 250 euros, 17 % entre 1 251 et 2 000 euros, 13 % entre 2 001 et 3 000 euros, 12 % au-dessus de 3 000 euros).

En règle générale, à quelle fréquence fumez-vous du tabac ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

La consommation des produits illicites : surtout en milieu urbain, plus encore en région parisienne

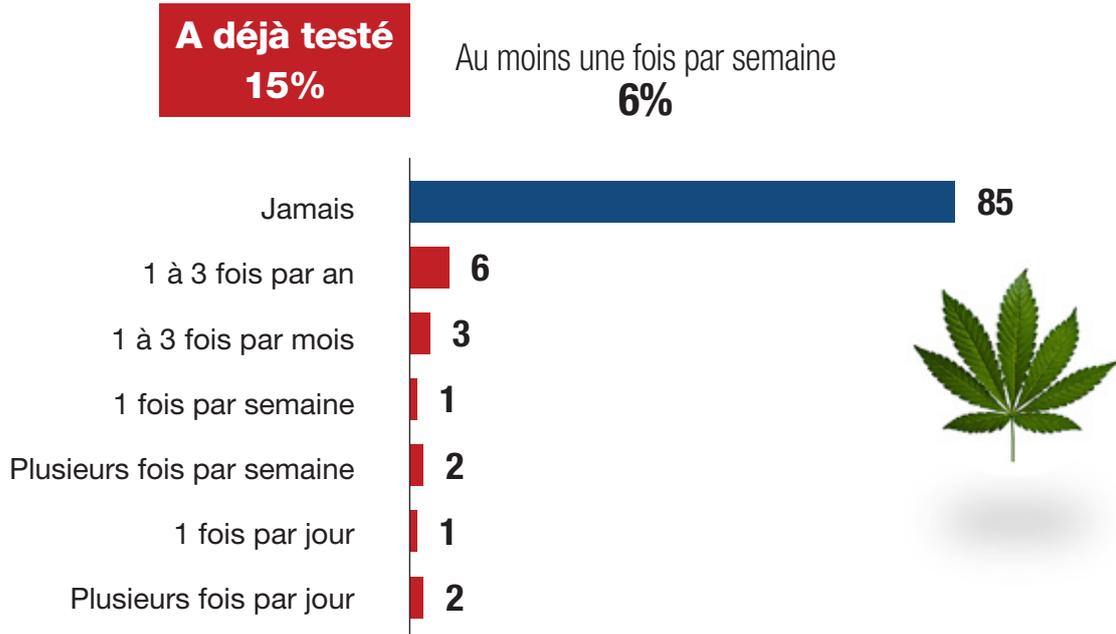
Cannabis : 9 % des jeunes Français disent fumer du cannabis au moins une fois par mois, 5 % chez les moins de 18 ans et 10 % chez les 18-24 ans. Dans les communes de moins de 20 000 habitants, 8 % des 14-24 ans déclarent avoir déjà fumé du cannabis. Ce chiffre grimpe à 25 % en région parisienne.

Cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB : la proportion se réduit fortement lorsqu'il s'agit de ce type de produits, que nous refusons dans cette enquête de qualifier de « festif » comme la presse tend à le faire trop souvent – au risque de banaliser l'image et la consommation de produits hautement dangereux. Il n'en demeure pas moins que **3 % des 14-17 ans déclarent en avoir déjà consommé**. La proportion grimpe à 5 % parmi les 18-24 ans. Dans cette classe d'âge, ils sont 3 % à en consommer au moins une fois par semaine.

En règle générale, à quelle fréquence fumez-vous du cannabis, de l'herbe ?

Jeunes

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

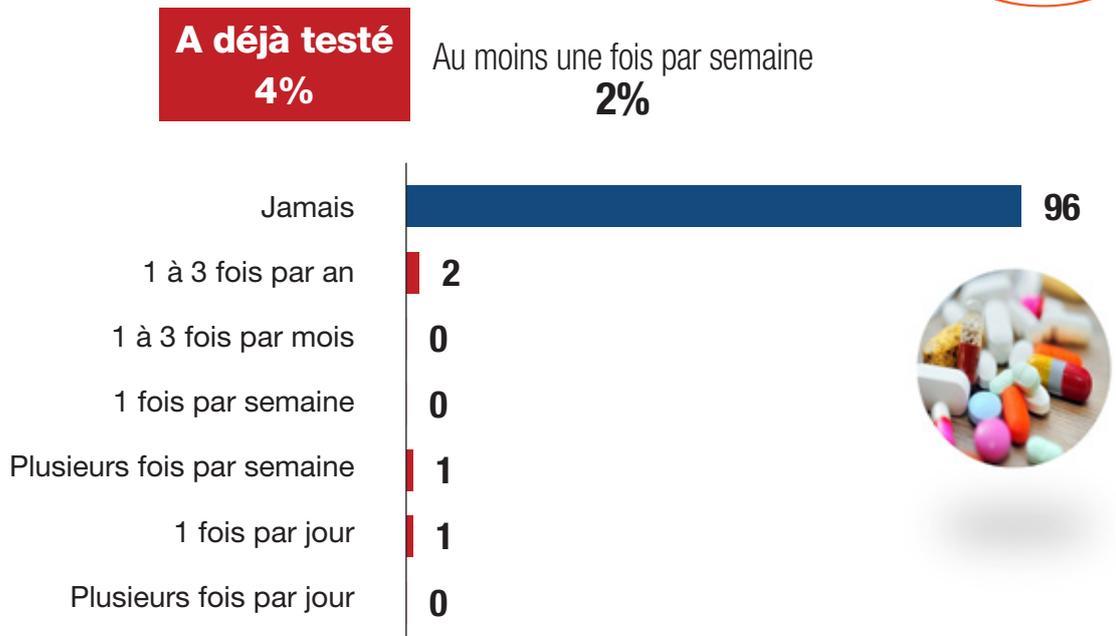


© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

En règle générale, à quelle fréquence prenez-vous d'autres produits (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB) ?

Jeunes

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Comme pour le cannabis, entre milieu rural et milieu urbain, il existe des écarts significatifs de consommation pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB : 2 % des jeunes vivant en milieu rural ont déjà testé ces produits, alors qu'ils sont 4 % dans les villes de plus de 100 000 habitants et 10 % en agglomération parisienne.

Si nous cherchons à extrapoler les résultats de notre enquête selon les données de l'INSEE, nous obtenons un chiffre supérieur à 350 000 jeunes de 14-24 ans qui auraient déjà consommé de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB en France. Parmi ces personnes, la moitié en consommerait au moins une fois par semaine, soit environ 175 000 jeunes.

L'addiction aux écrans, le tsunami qui vient !

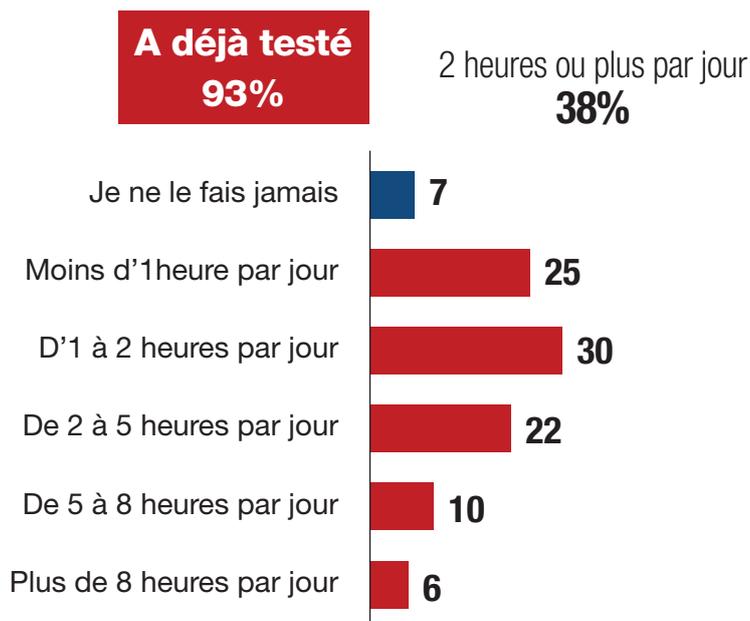
L'utilisation des écrans, des réseaux sociaux et des jeux vidéo est spectaculairement élevée chez les jeunes :

- un quart (26 %) des 18-22 ans estiment passer plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux, 10 % y consacrent plus de 8 heures chaque jour ;
- 16 % des 18-22 ans disent passer plus de 5 heures par jour sur les jeux vidéo et 7 % plus de 8 heures. Les jeux vidéo constituent un véritable phénomène de société : 46 % des 14-24 ans consacrent quotidiennement au moins 1 heure aux jeux vidéo, et plus précisément 60 % des garçons.

En règle générale, à quelle fréquence consultez-vous les réseaux sociaux ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

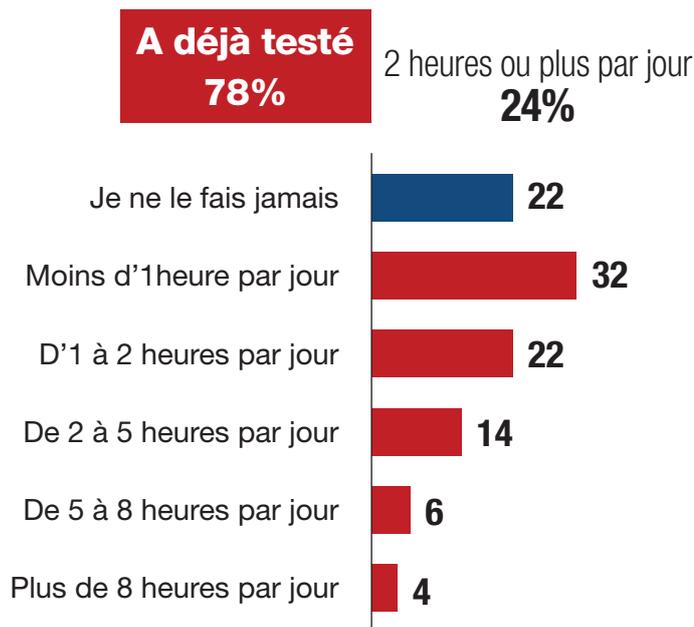
Jeunes



En règle générale, à quelle fréquence jouez-vous aux jeux vidéo ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Les comportements diffèrent selon le sexe : parmi les 14-24 ans, les garçons passent beaucoup plus de temps que les filles à jouer aux jeux vidéo (12 % y consacrent plus de 5 heures par jour, contre 6 % des filles) ; en revanche, les filles consacrent plus de temps aux réseaux sociaux (20 % des filles y restent plus de 5 heures par jour, contre 11 % des garçons).

La consommation de porno : un formatage à haut risque

Un cinquième des 14-24 ans (21 %) regardent au moins une fois par semaine du porno. Plus d'un tiers (37 %) déclarent avoir déjà visionné ce type de programme, avec une forte différence entre les garçons (46 %) et les filles (28 %). Cet écart se creuse avec l'âge : ainsi, chez les 14-17 ans, 18 % des garçons regardent au moins une fois par semaine du porno, contre 12 % des filles ; à partir de 18 ans, la consommation hebdomadaire concerne 33 % des hommes, contre 16 % des femmes.

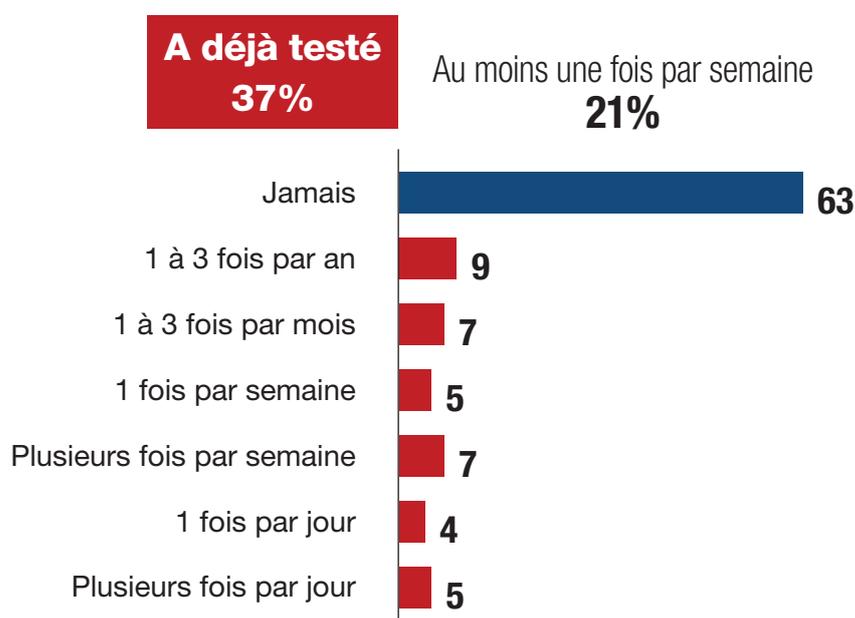
La confrontation à de telles images, alors même que la sexualité psychique se développe, peut provoquer des crises d'anxiété, des troubles du sommeil, nourrir un sentiment douloureux de culpabilité et conduire à une représentation faussée ou déviante des rapports sexuels et amoureux. Or **15 % des 14-17 ans affirment regarder au moins une fois par semaine du porno.**

La consommation de porno atteint parfois des niveaux dramatiquement élevés : **9% des jeunes regardent du porno quotidiennement** dont 5% plusieurs fois par jour.

Enfin, l'addiction au porno contribue aussi aux addictions à l'écran. Notre enquête révèle d'ailleurs l'existence de liens entre les différentes formes d'addiction aux écrans : 56% des personnes qui regardent du porno au moins une fois par jour passent plus de 2 heures sur les réseaux sociaux et 46% consacrent plus de 2 heures aux jeux vidéo.

En règle générale, à quelle fréquence regardez-vous des vidéos, films ou photographies à caractère pornographique ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

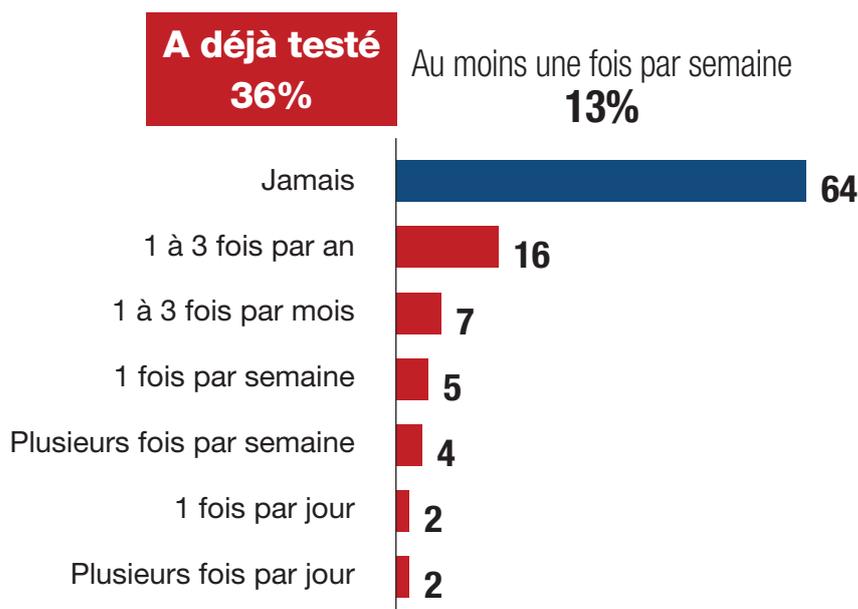
L'addiction aux jeux d'argent est plus répandue dans les milieux moins favorisés

Plus d'un tiers (36 %) des jeunes déclarent avoir déjà essayé les jeux d'argent et **13% y jouent au moins une fois par semaine** dont 17 % des garçons et 9 % des filles. 10 % des 14-17 ans y jouent au moins une fois par mois.

En règle générale, à quelle fréquence jouez-vous à des jeux d'argent ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Plus le milieu est modeste, plus les jeunes ont tendance à jouer : 40 % des jeunes relevant d'un foyer dont le revenu mensuel net est inférieur ou égal à 1250 euros ont déjà testé, contre 32 % pour ceux appartenant à un foyer dont le revenu est supérieur à 3 000 euros.

Pour cinq des huit addictions étudiées dans cette enquête, les jeunes dont les parents ont les revenus les plus modestes, inférieurs ou égaux à 1250 euros, sont plus exposés que les jeunes appartenant à un foyer dont le revenu est supérieur à 3 000 euros net par mois (*voir page suivante*).

Consommation chez les jeunes en fonction des revenus de leurs parents

		Revenus inférieurs ou égaux à 1250€ net par mois	Revenus compris entre 1251 et 2000€ net par mois	Revenus compris entre 2001 et 3000€ net par mois	Revenus supérieurs à 3000€ net par mois
Au moins une fois par semaine	Boire de l'alcool	32	31	30	33
	Fumer du tabac	31	27	25	17
	Fumer du cannabis, de l'herbe	9	7	4	6
	Prendre d'autres produits (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB)	4	4	2	1
	Regarder des contenus à caractère pornographique	33	22	14	24
	Jouer à des jeux d'argent	19	12	9	11
Au moins 2h par jour	Consulter les réseaux sociaux	51	40	32	31
	Jouer à des jeux vidéo	30	23	23	17

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Le phénomène des polyaddictions

La consommation d'alcool est fortement liée aux autres formes d'addiction : 63 % des jeunes qui fument du tabac au moins une fois par semaine boivent également de l'alcool au moins une fois par semaine. Ce pourcentage monte à 64 % pour les fumeurs de cannabis et à 87 % pour les jeunes qui consomment de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB. De même, la consommation de cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB est fortement associée à celle du cannabis : 76 % des jeunes qui consomment ces drogues au moins une fois par semaine fument également du cannabis au moins une fois par semaine.

Les addictions aux écrans sont liées entre elles : 49 % des jeunes qui jouent aux jeux vidéo au moins 5 heures par jour passent également plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux, **soit un total dépassant 10 heures quotidiennement devant un écran**. De plus, 56 % des personnes qui regardent du porno au moins une fois par jour passent plus de 2 heures sur les réseaux sociaux et 46 % plus de 2 heures à jouer à des jeux vidéo.

Les jeunes avec un IMC* supérieur à 30 sont plus exposés

Grâce aux questions permettant d'estimer l'indice de masse corporelle (IMC) des répondants, on voit que **les jeunes obèses perçoivent généralement moins bien que les autres les risques liés aux addictions** – sauf pour les cas d'agressions envers une personne, de dépression, suicide, traduisant une certaine fragilité psychologique.

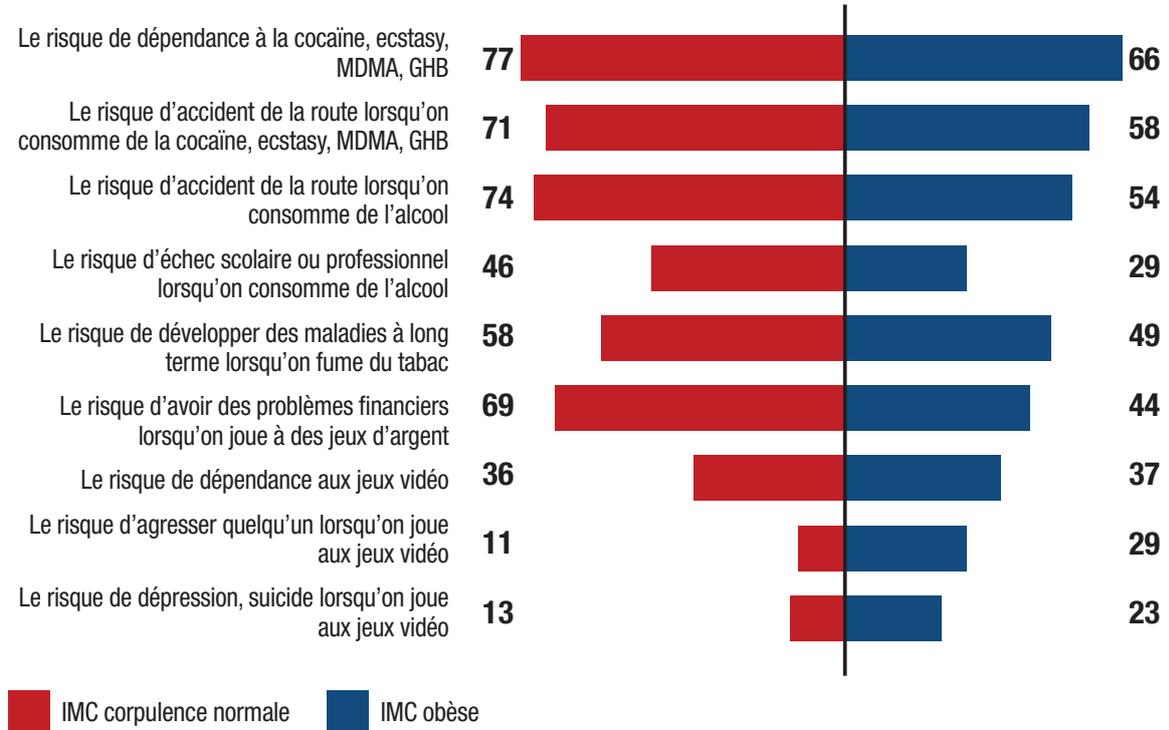
** Calcul de l'Indice de Masse Corporelle (KG / taille² en m) : Insuffisance pondérale (IMC < 18,5) ; Corpulence normale (IMC entre 18,5 et 25) ; Surpoids (IMC entre 26 et 30) ; Obèse (IMC > 30)
(Source et terminologie : OMS)*

D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consomme souvent de l'alcool, du tabac, de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB, et lorsque l'on joue souvent à des jeux d'argent, aux jeux vidéo ?

(Réponse : « très importante »)

Jeunes

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



La dépendance est un risque largement identifié par les jeunes

Nous avons voulu savoir quel degré de connaissance les jeunes ont de la dangerosité des addictions. Parmi les onze risques répertoriés, **le risque de dépendance est toujours majoritairement repéré par les jeunes** et, pour chacune des huit addictions étudiées, toujours dans des proportions massives :

- 95 % pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB ;
- 93 % pour le tabac ;
- 91 % pour l'alcool ;
- 90 % pour le cannabis ;
- 88 % pour les jeux d'argent ;
- 82 % pour les jeux vidéo ;
- 72 % pour les réseaux sociaux ;
- 66 % pour le porno.

Les addictions sont associées aux maladies graves

C'est à la consommation de produits illicites – cocaïne, ecstasy, MDMA ou GHB – (94 %) et à la consommation de tabac (93 %) que les jeunes associent le plus le risque de développer des maladies graves. La crainte est encore très largement partagée pour ce qui concerne l'alcool (88 %) et le cannabis (85 %).

L'alcool et le cannabis sont jugés responsables d'accidents de la route

Signe d'efficacité des campagnes menées par la prévention routière, la presque totalité (**95 % des 14-24 ans considèrent que l'alcool fait courir un risque élevé d'accident de la route**). Il en va de même pour la consommation des produits illicites, que ce soit le cannabis (90 %) ou la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (95 %).

Les addictions exposent les jeunes à l'échec social et au risque existentiel

Le risque d'isolement, de dépression et de suicide

On l'oublie souvent, mais les addictions favorisent aussi des formes radicales d'isolement social, au point qu'elles peuvent conduire à la dépression et jusqu'au suicide. Les jeunes ne l'ignorent pas, notre étude le montre. Il en va ainsi, pour le cannabis (81 % d'entre eux considèrent le risque d'isolement comme important, 74 % le risque de dépression et de suicide) et pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (94 % y associent un risque important d'isolement, 92 % pour la dépression ou le suicide). Néanmoins, **chez les jeunes, la menace d'un effondrement existentiel ne se limite pas à la consommation de ces drogues** : 86 % associent également l'alcool au risque d'isolement social et presque autant (80 %) au risque de dépression et de suicide. Il en va de même pour les jeux d'argent (78 % pour le risque d'isolement social et 70 % pour le risque de dépression et de suicide).

Pour les jeunes interrogés, s'adonner souvent aux jeux vidéo expose au risque d'isolement social (83 %), et même pour 50 % d'entre eux au risque de dépression et de suicide, chiffre impressionnant compte tenu de l'ampleur de cette consommation. Le danger existentiel massivement attaché par les jeunes eux-mêmes à cette addiction amène à considérer que ce risque est manifestement insuffisamment pris en compte par la famille, les responsables éducatifs et politiques.

La seule formule « réseaux sociaux » est une promesse de mise en relation de l'individu avec un grand nombre de personnes. **Or, devenue massive, la consultation fréquente des réseaux sociaux est associée au risque d'isolement social par 66 % des jeunes interrogés, tandis qu'une large majorité (56 %) y voit même un risque de dépression et de suicide.**

La force culturelle de l'addiction au tabac est probablement de ne pas être associée à un comportement favorisant l'isolement social, la dépression ou le suicide. On sait que le tabac peut même jouer le rôle d'un facilitateur social. On peut y voir la traduction du fait que le tabac n'entraîne ni trouble du comportement ni trouble psychiatrique. Le tabac n'est lié au risque d'isolement que pour 30 % des jeunes et à celui de dépression que pour 33 %, même si, comme on l'a vu, le risque de développer des maladies graves est unanimement attaché à la consommation de ce produit.

Le risque d'échec scolaire ou professionnel

L'échec scolaire ou professionnel constitue l'un des risques majeurs liés à certaines addictions : 94 % des jeunes associent à ce risque la consommation de produits illicites tels que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB et 88 % pour le cannabis ; c'est aussi le cas pour l'alcool (89 %) mais, et **c'est un élément nouveau pour les jeux vidéo (79 %) et les réseaux sociaux (62 %), largement associés à un risque d'échec scolaire ou professionnel.**

Le risque d'agression physique ou sexuelle

Les addictions sont associées à un risque élevé de subir une agression physique ou sexuelle. La plupart des jeunes (85 %) le redoutent comme une conséquence de la consommation de cocaïne, d'ecstasy, de MDMA et de GHB, les trois quarts (73 %) y associent la consommation d'alcool, les deux tiers (68 %) la consommation de cannabis et c'est encore une importante proportion des jeunes interrogés qui associent ce risque à la pratique des jeux d'argent (41 %).

Voilà un enjeu qui n'est pas suffisamment pris en compte : les addictions conditionnent un monde de dangers et de craintes dans lequel vivent un trop grand nombre de jeunes. Cette peur est particulièrement ancrée chez les jeunes femmes. Elles restent dans la peur de l'agression liée à des produits qu'une consommation excessive rend dangereux. À juste titre, cette crainte est fortement associée à la consommation d'alcool.

Risque de se faire agresser selon le sexe

(Réponse : « très important » et « important »)

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

	Femmes	Hommes
Prendre d'autres produits (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB)	84%	85%
Boire de l'alcool	78%	68%
Fumer du cannabis, de l'herbe	69%	66%
Consulter les réseaux sociaux*	65%	55%
Jouer à des jeux d'argent	41%	40%

*La question a été adaptée en « risque de se faire agresser sur les réseaux sociaux »

D'une manière générale, c'est tout un monde de délinquance qui est associé aux addictions : dealer, voler, etc. Les addictions font prospérer la criminalité. Les consommations et les comportements jugés les plus liés au risque de délinquance sont la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (91 %), le cannabis (83 %), mais aussi l'alcool (67 %) et les jeux d'argent (58 %).

La cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB et les jeux d'argent sont associés aux risques financiers

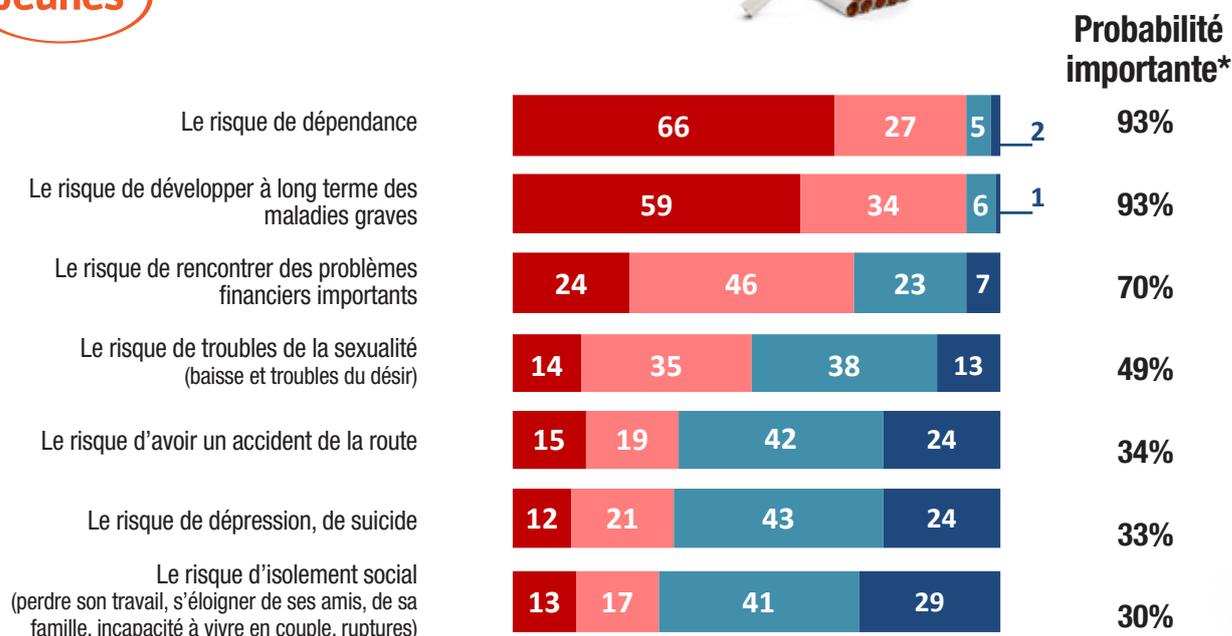
Le risque financier est identifié par les jeunes consommateurs. Il est principalement associé à la consommation de produits illicites tels que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA, le GHB (94 %), à la pratique des jeux d'argent (92 %), au cannabis (88 %), à l'alcool (84 %) et au tabac (70 %). Les autres addictions ne sont pas ou peu associées à ce risque.

Les résultats de notre enquête révèlent des comportements addictifs particulièrement répandus, y compris à travers la consommation de produits dangereux, malgré une assez bonne connaissance des risques et des dangers encourus.

D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consomme souvent du tabac ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
 ■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

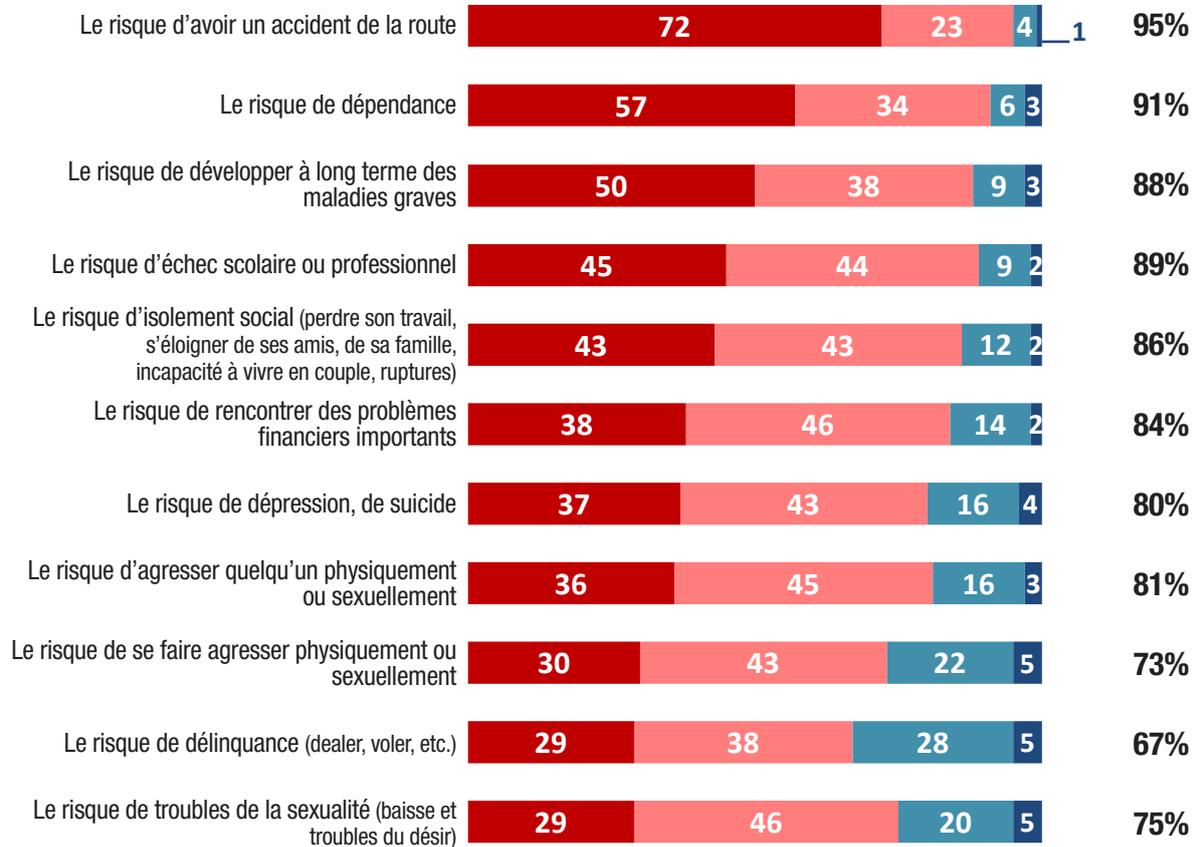
D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consomme souvent de l'alcool ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



Probabilité importante*



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

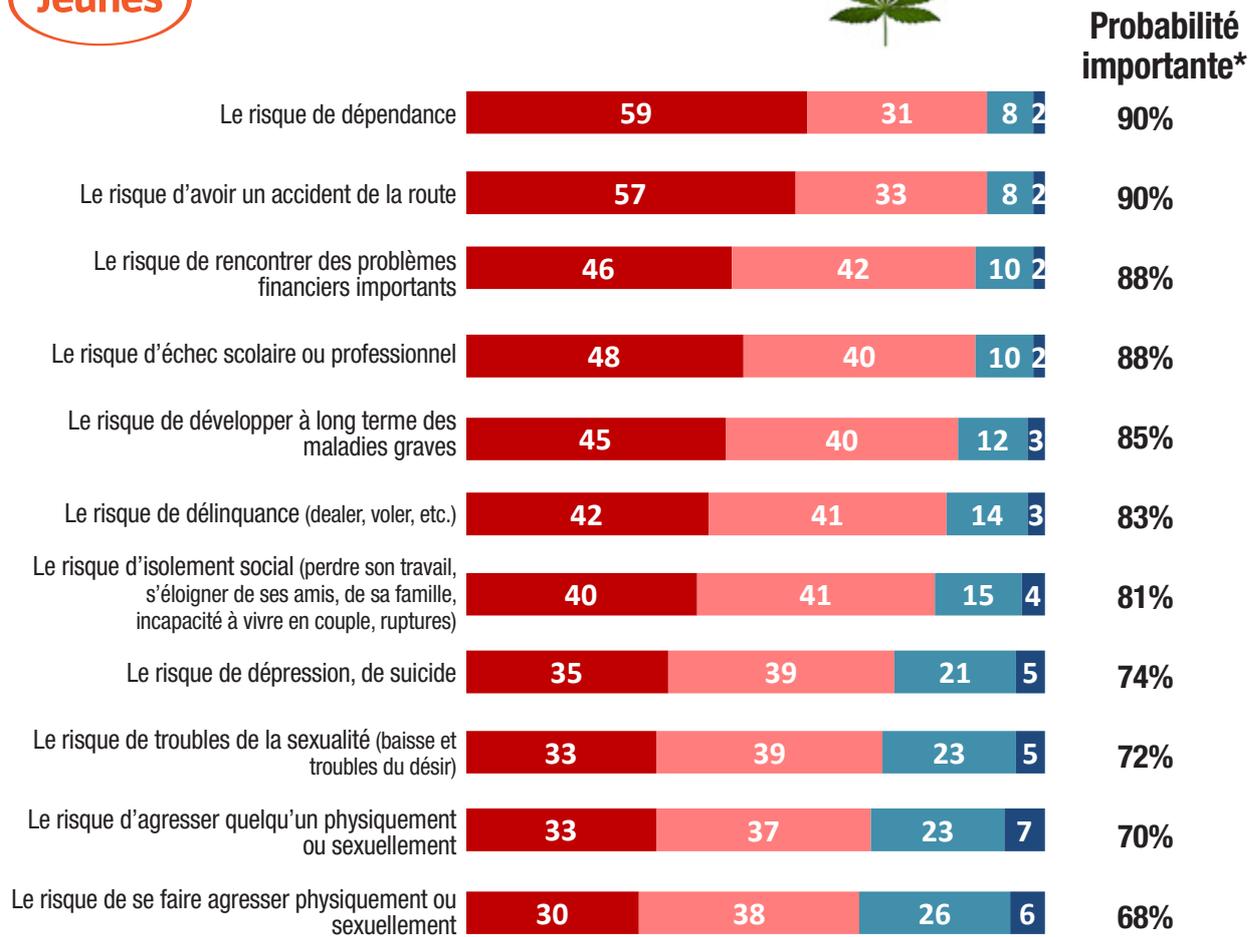
■ Très importante ■ Plutôt importante
 ■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consomme du cannabis ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
 ■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

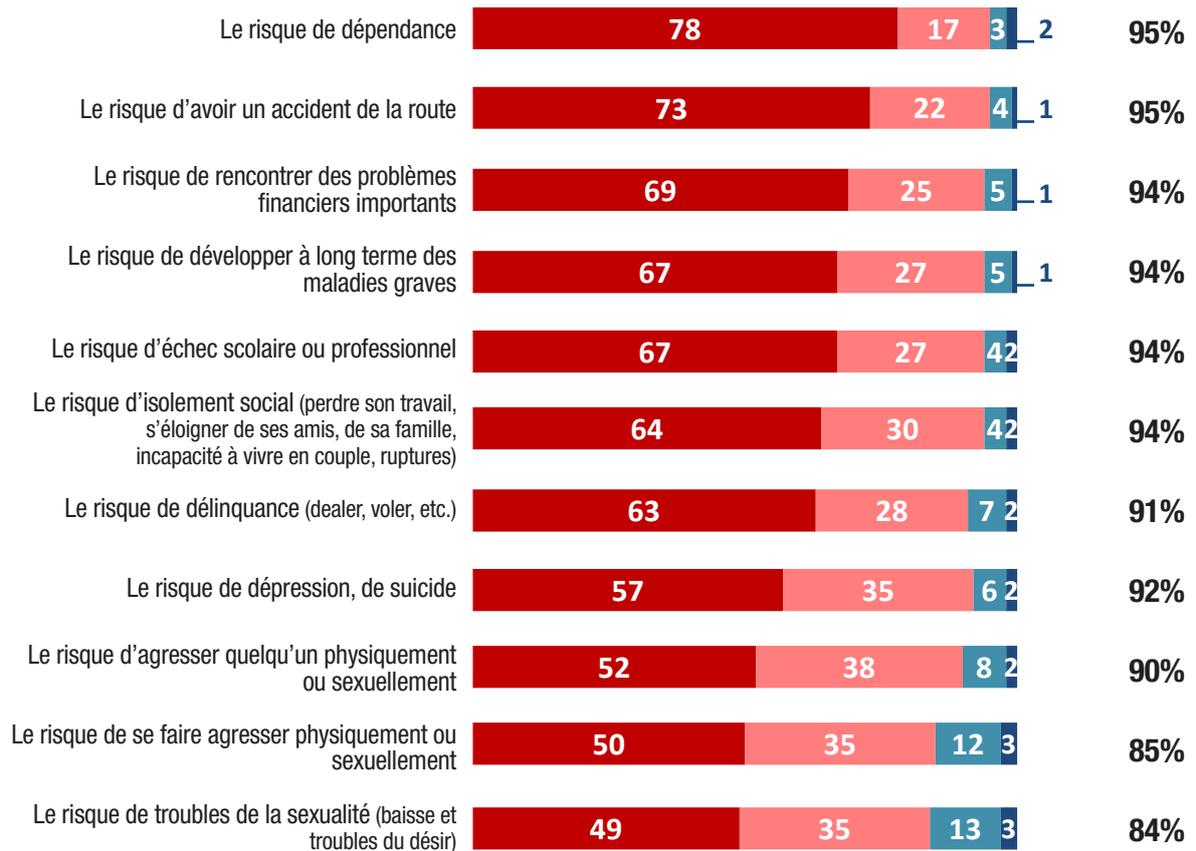
D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consomme d'autres produits (cocaïne / ecstasy / MDMA / GHB) ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



Probabilité importante*



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
 ■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

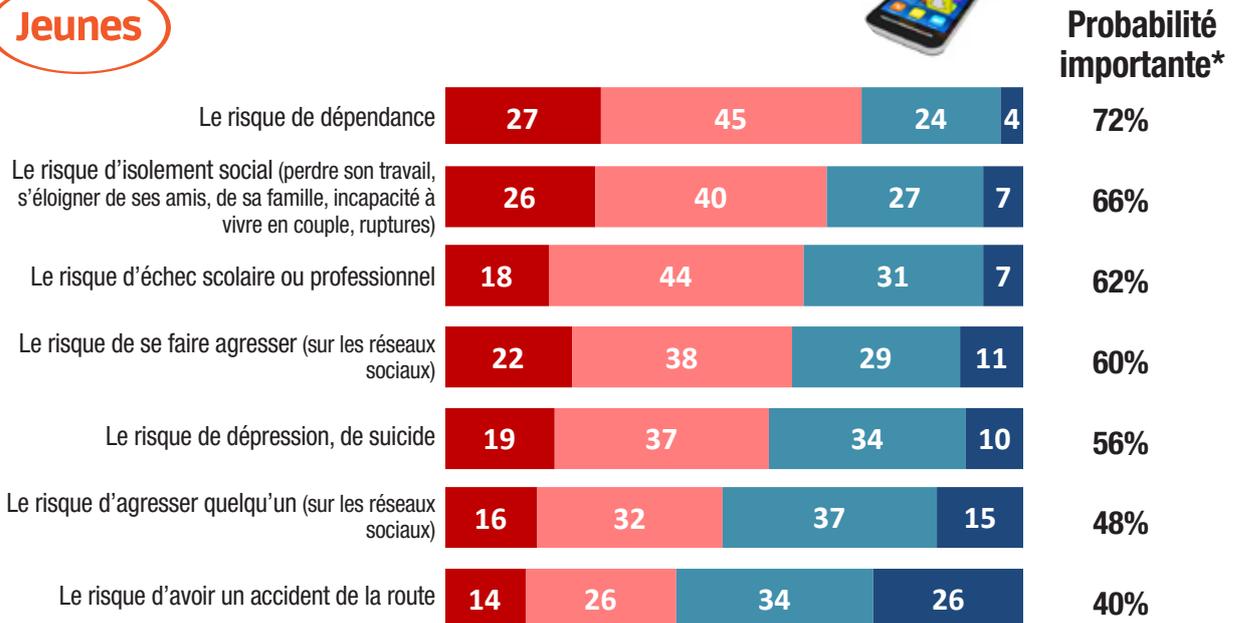
© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on consulte souvent les réseaux sociaux ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



Jeunes



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

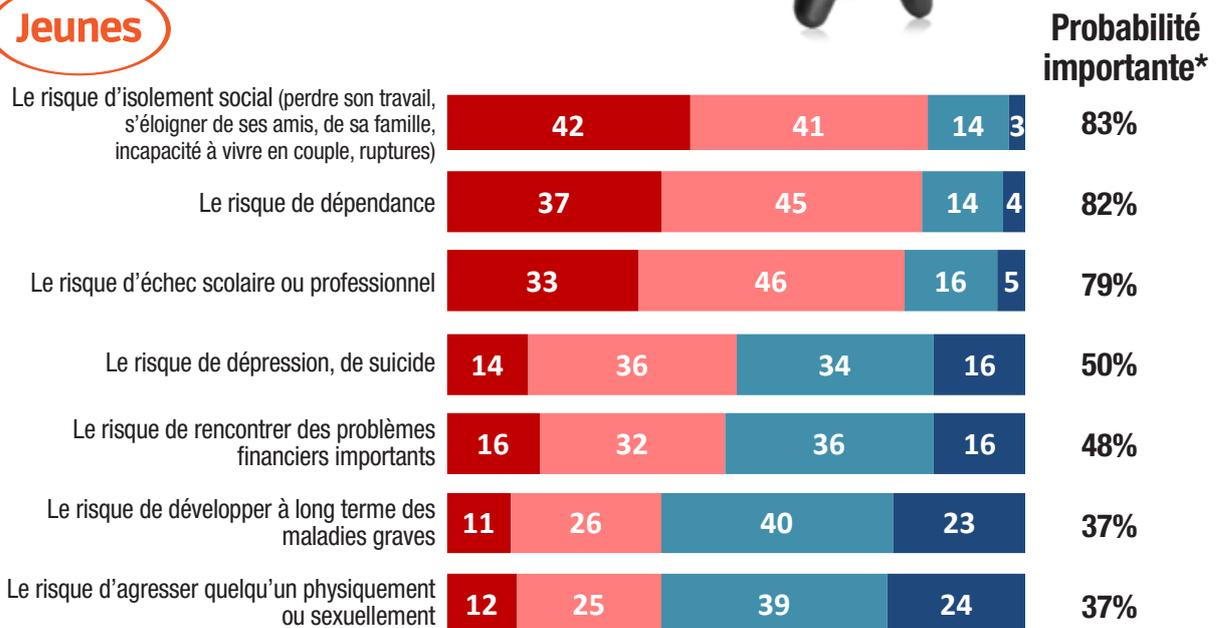
© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on joue souvent à des jeux vidéo ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



Jeunes



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

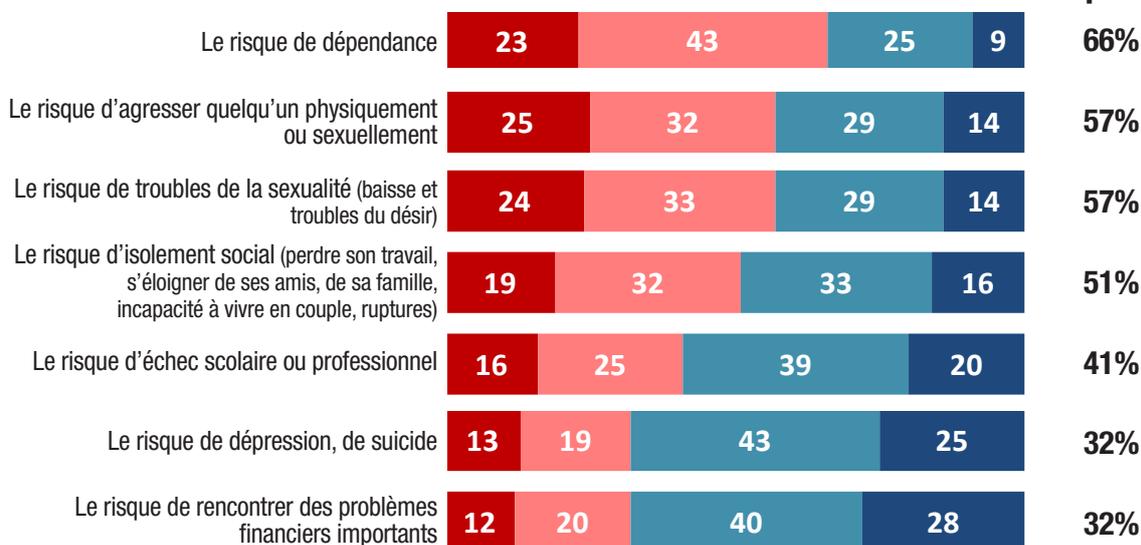
D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on regarde souvent des vidéos / films ou photographies à caractère pornographique ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



Probabilité importante*



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

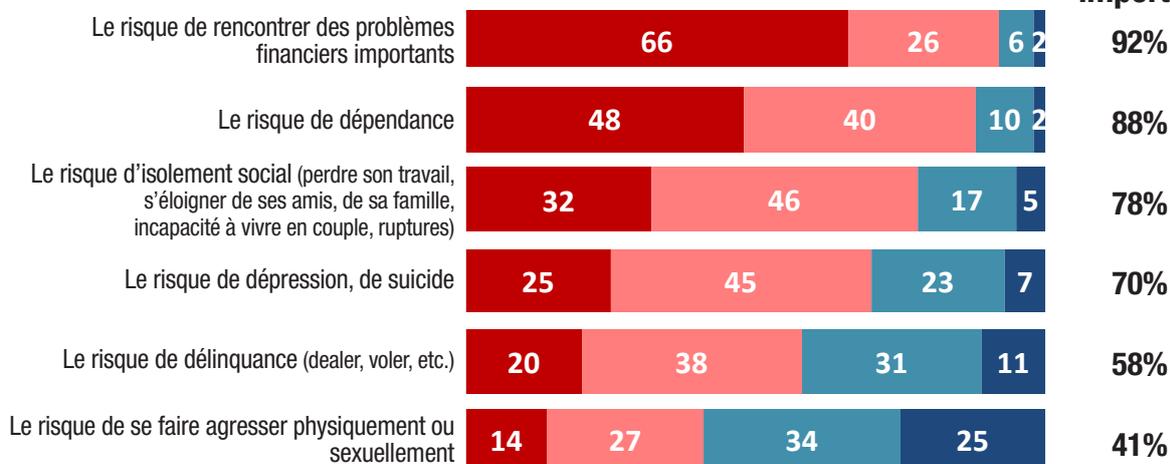
D'après vous, quelle est la probabilité de rencontrer les risques suivants quand on joue à des jeux d'argent ? :

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



Probabilité importante*



* Réponse : « très importante » et « plutôt importante »

■ Très importante ■ Plutôt importante
■ Plutôt pas importante ■ Pas du tout importante

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Consommer des produits interdits lorsque l'on est mineur, un jeu d'enfant !

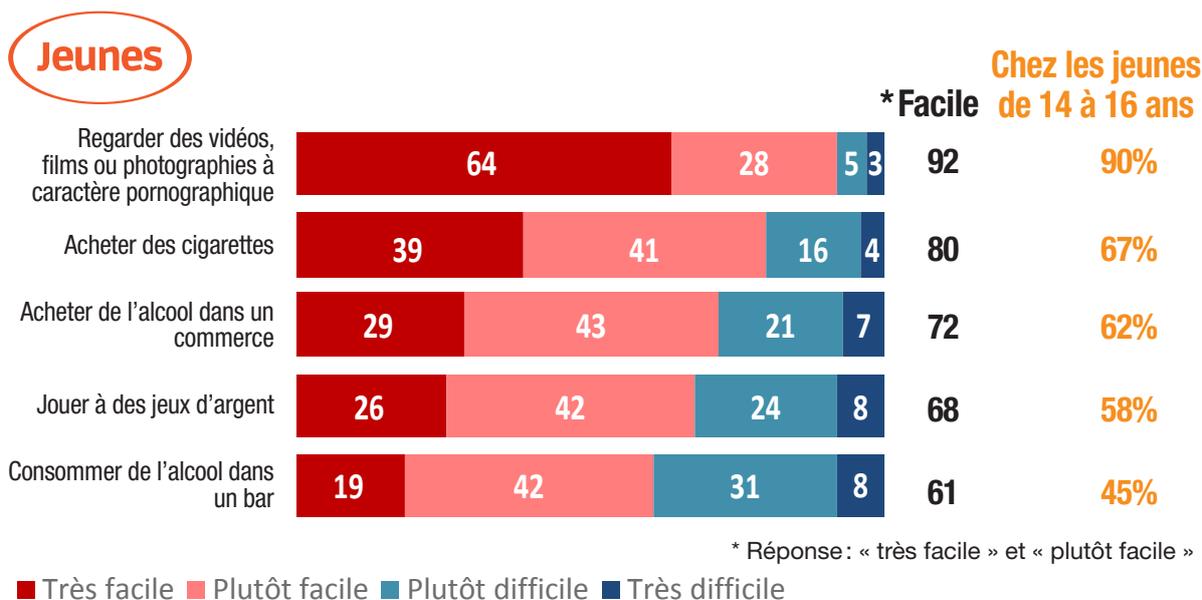
En ce qui concerne les consommations interdites aux moins de 18 ans, les jeunes considèrent qu'il est facile pour les mineurs d'accéder à ces différents produits :

- 80 % des 14-24 ans pensent qu'il est facile pour un mineur de se procurer des cigarettes ;
- 65 % des mineurs estiment qu'il est aisé pour eux d'acheter de l'alcool et 76 % des majeurs interrogés (18-24 ans) pensent aussi qu'il est facile pour des mineurs d'acheter de l'alcool.

La facilité avec laquelle les mineurs peuvent visionner des images pornographiques pourrait être liée à la multiplication et à la propagation des supports donnant accès à ces contenus : ordinateurs, tablettes et smartphones, mais aussi via les réseaux sociaux et les jeux vidéo. Notre enquête le confirme : **92 % des jeunes de 14 à 24 ans estiment qu'il est simple pour les mineurs d'accéder à des images à contenu pornographique. Enfin, 68 % des 14-24 ans estiment qu'il est facile pour les mineurs d'accéder aux jeux d'argent.**

Aujourd'hui, considérez-vous qu'il est facile ou difficile de faire les choses suivantes lorsque l'on n'a pas 18 ans ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

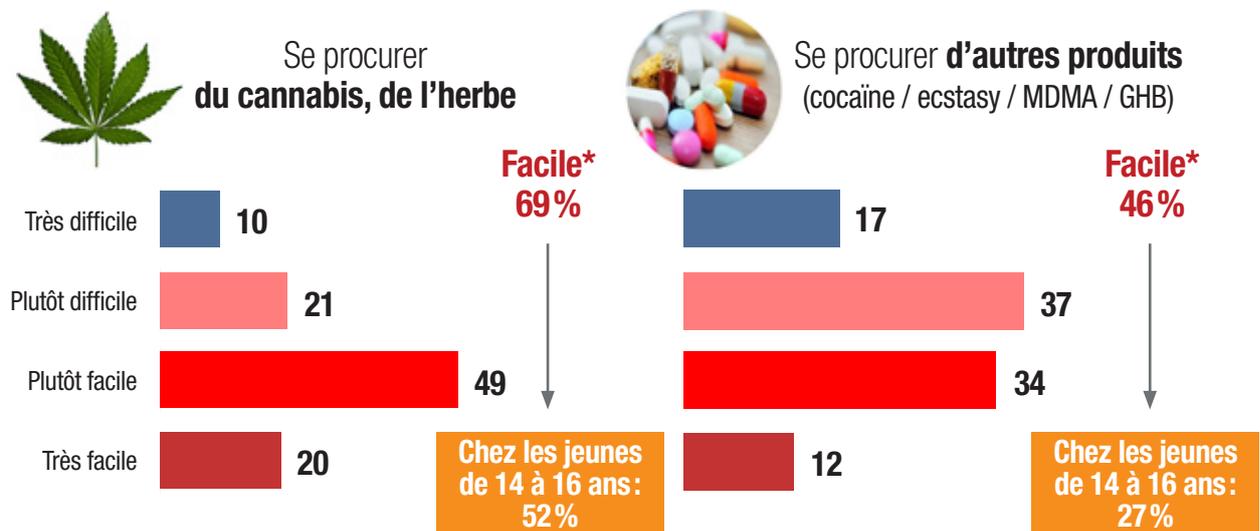
L'accès aux produits illicites se révèle très simple et les réponses apportées sont tout aussi impressionnantes :

- **69 % des jeunes de 14-24 ans estiment qu'il est facile de se procurer du cannabis** ; plus grave encore, chez les mineurs, ce pourcentage est de 64 % ;
- près de la moitié des jeunes interrogés dans notre enquête (46 %) jugent aisé d'obtenir de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB. **Parmi les mineurs, ils sont plus d'un tiers (34 %) à considérer qu'il est facile de se procurer de tels produits.**

Considérez-vous qu'il vous serait facile ou difficile de faire les choses suivantes si vous le souhaitiez ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes



* Réponse « très facile » et « plutôt facile »

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à répondre que la consommation de produits interdits aux mineurs ou de produits illégaux est aisée. Il existe parfois un écart de 10 points. Ainsi, 67 % des jeunes femmes interrogées jugent aisée la consommation d'alcool dans un bar pour les mineurs, contre 56 % des jeunes hommes.

On ne peut qu'être impressionné par la facilité d'accès, à tout le moins par le sentiment de facilité d'accès, que ce soit aux produits interdits aux mineurs ou aux drogues purement et simplement illicites.

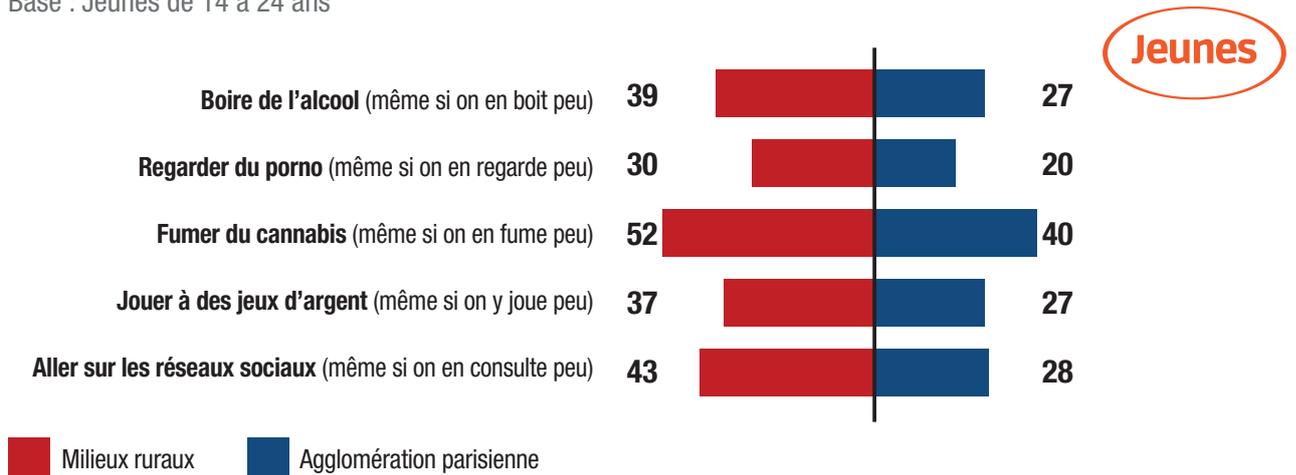
Addictions : l'effet métropole

Abondance de la demande, profusion de l'offre, facilité d'échapper aux contrôles, innombrables possibilités d'interactions, d'échanges, d'achat, d'accès, permissivité accrue, libéralisme culturel, etc., font sans doute partie des éléments permettant d'expliquer l'existence d'un effet métropole dont la manifestation est incontestable selon les résultats de notre enquête.

Selon vous, les comportements suivants peuvent-ils provoquer une addiction chez les jeunes ?

(Réponse : « oui, même si on en consomme peu »)

Base : Jeunes de 14 à 24 ans



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Les jeunes Parisiens sont également bien plus nombreux à avoir consommé des produits illicites (au moins une fois du cannabis ou des drogues telles que la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA ou le GHB) que les jeunes issus de petites agglomérations (moins de 20 000 habitants). En effet, les premiers sont 25 % à avoir essayé du cannabis contre 8 % pour les seconds. Quant aux autres drogues, les Parisiens sont 10 % à les avoir testées, contre 2 % des jeunes issus de petites agglomérations.

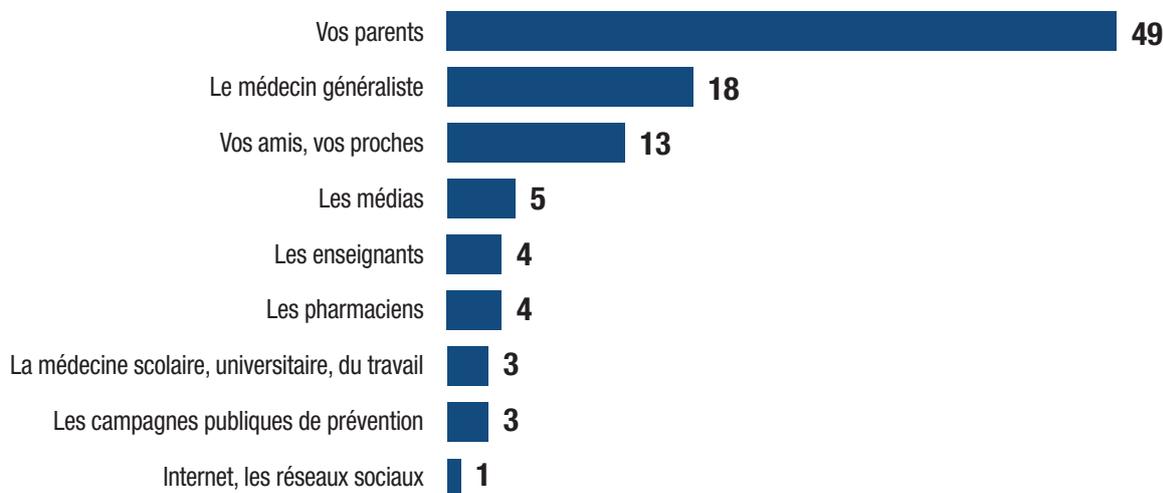
Les données sur les jeunes issus d'une petite ville (20 000 à 100 000 habitants) sont riches d'enseignements. Ceux-ci font en premier confiance à leurs parents pour les informer sur les dangers de la drogue, de l'alcool, du tabac..., mais cette confiance accordée aux parents se fait au détriment de la confiance accordée aux médecins généralistes (*voir page suivante*).

À qui faites-vous en premier le plus confiance pour vous informer sur les dangers des addictions ?

Base : Jeunes de 14 à 24 ans

Jeunes

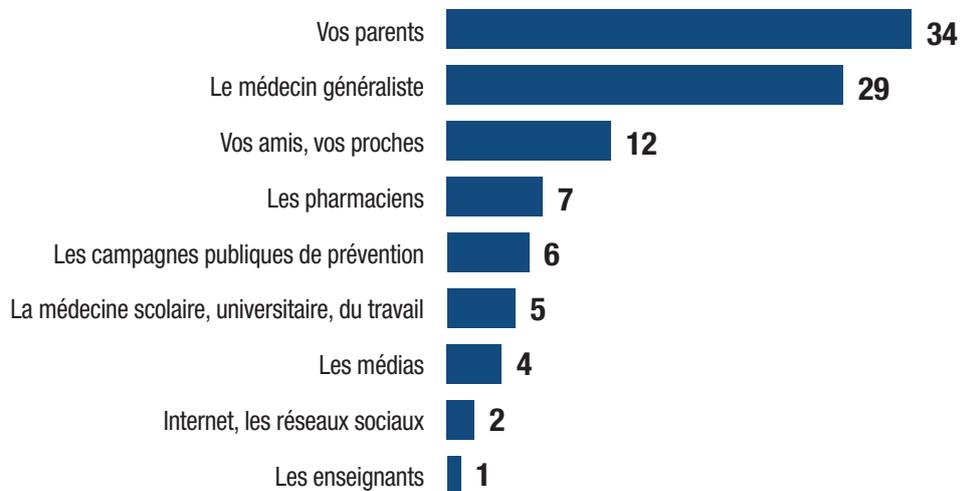
Agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Agglomération parisienne

Jeunes



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Fréquence de consommation et dangerosité

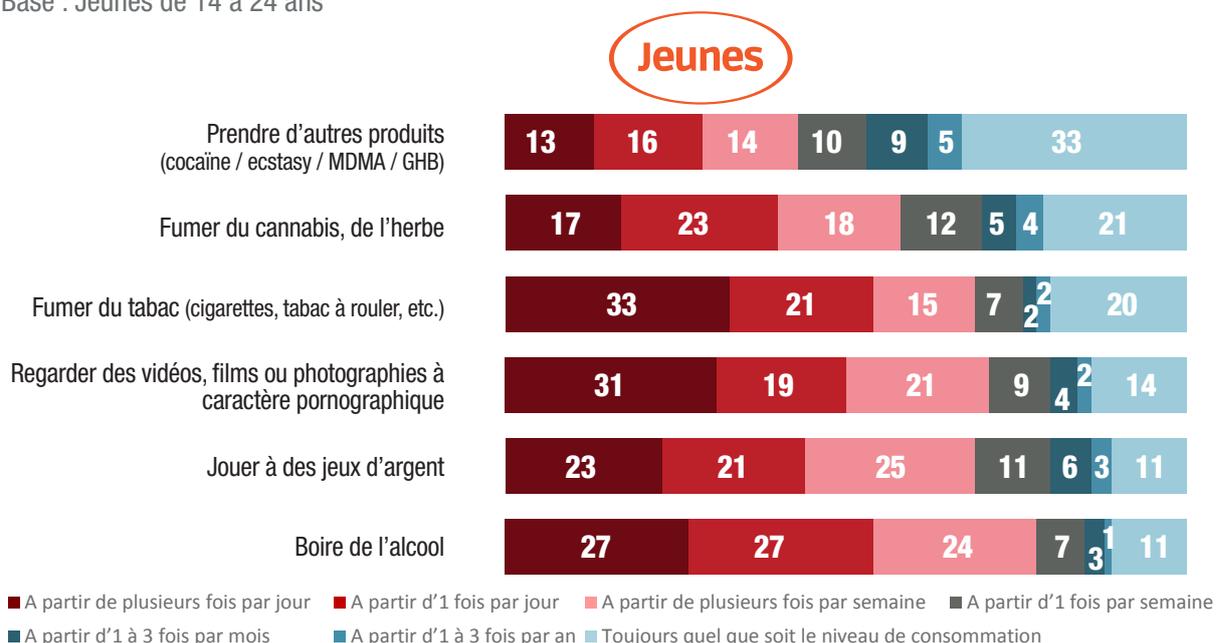
Les dangers liés aux produits et aux comportements addictifs ne sont pas toujours présents à l'esprit des parents. Ainsi, moins des deux tiers (59 %) des parents interrogés considèrent qu'il est dangereux de consommer de la cocaïne, de l'ecstasy, de la MDMA ou du GHB, quelle que soit la fréquence. Cette donnée est d'autant plus préoccupante que 33 % seulement des jeunes de 14-24 ans identifient ces consommations comme un danger, quelle qu'en soit la fréquence. Plus préoccupant encore, 20 % des parents considèrent que ce n'est qu'à partir d'une consommation quotidienne de ces drogues que le danger apparaît, ce qui est à peine mieux que les jeunes (29 %). Sans doute parce qu'elle est beaucoup plus répandue et que l'usage en est banalisé par le discours ambiant, la consommation de cannabis est considérée comme moins dangereuse que celle de cocaïne, ecstasy, MDMA ou GHB. Les parents sont tout de même plus sensibles aux dangers du cannabis : 39 % d'entre eux considèrent qu'il est toujours dangereux d'en consommer, quelle que soit la consommation, point de vue que partagent seulement un cinquième (21 %) des jeunes interrogés. 40% des jeunes estiment que ce produit illicite n'est dangereux que lorsqu'il est consommé une ou plusieurs fois par jour.

Pour le tabac, presque un tiers des parents (32 %) pensent qu'il est nocif d'en fumer dès la première fois, alors que 20 % des jeunes le pensent. Pour l'alcool, 25 % des parents considèrent qu'il est toujours dangereux de boire de l'alcool, contre 11 % des jeunes. Les jeunes font sur ce sujet preuve d'inconscience puisqu'ils sont 54 % à estimer que boire de l'alcool devient dangereux seulement à partir d'une fois par jour ou plus.

Il en va de même pour les jeux d'argent (24 % des parents considèrent qu'il est toujours nocif de jouer à des jeux d'argent, contre 11 % des jeunes) et des contenus à caractère pornographique (les parents sont 27 % à penser que cela est dangereux quel que soit le niveau de consommation, alors que les jeunes sont seulement 14 %).

À partir de quelle fréquence considérez-vous comme dangereux le fait de...

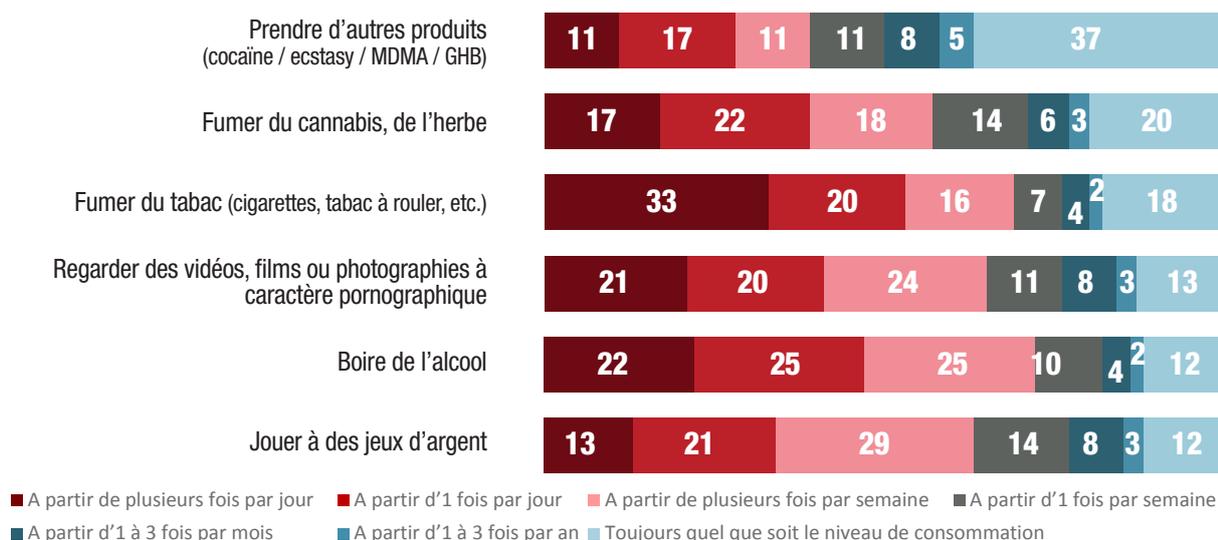
Base : Jeunes de 14 à 24 ans



À partir de quelle fréquence considérez-vous comme dangereux le fait de...

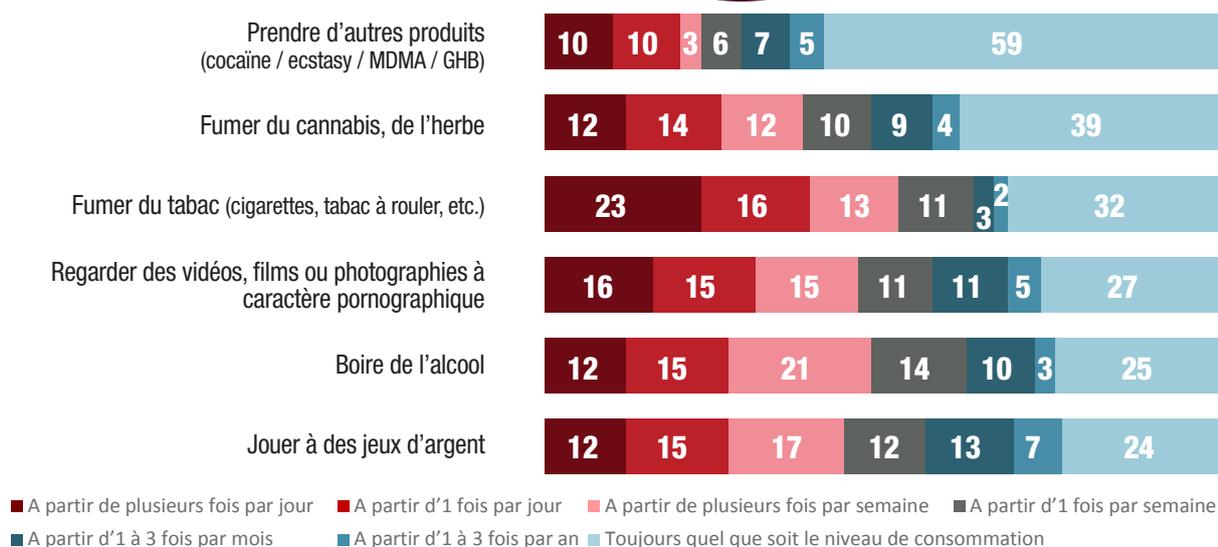
Bases : Grand Public et Parents

Grand public



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Parents

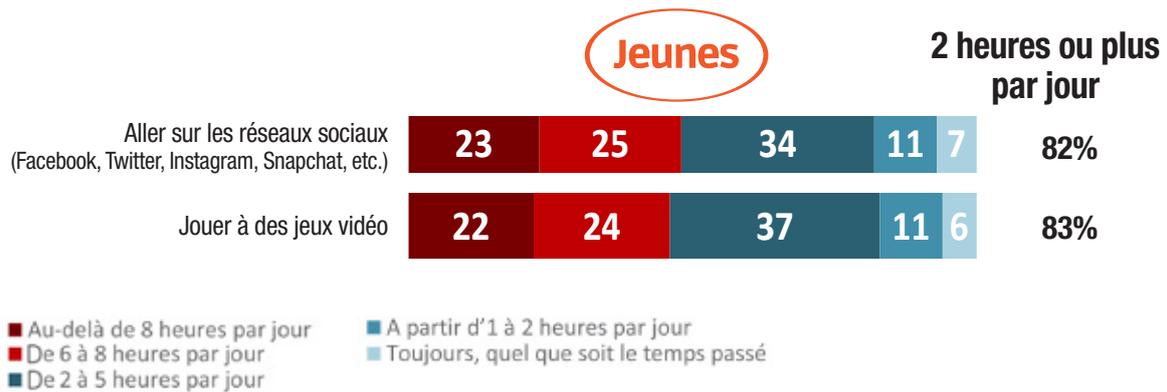


© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

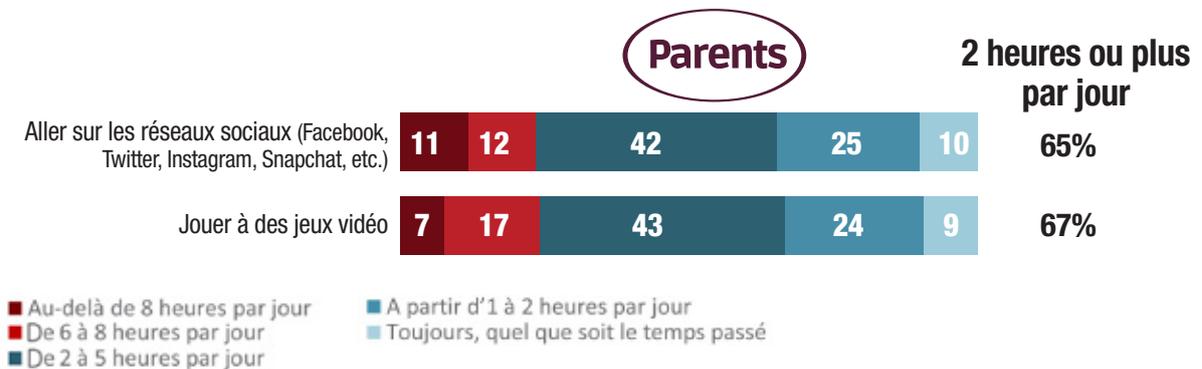
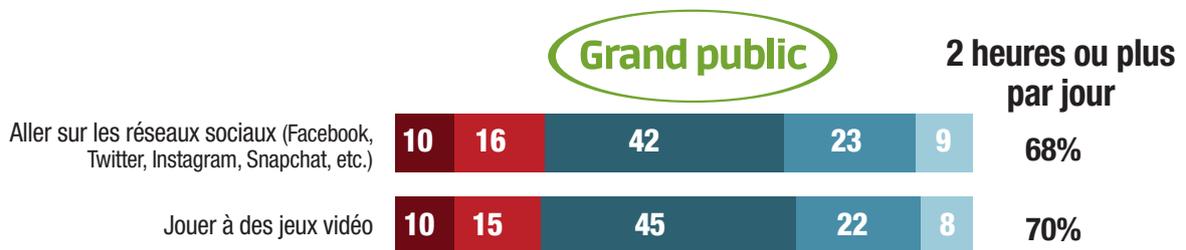
Face aux dangers des écrans, les parents sont même moins sensibles que les jeunes. Presque deux tiers d'entre eux (65 %) considèrent que les réseaux sociaux ne présentent un risque qu'à partir de 2 heures par jour ; les jeunes (82 %) sont plus inquiets que leurs parents. Lorsqu'il s'agit des jeux vidéo, on trouve la même configuration : une proportion équivalente (67 %) des parents ne voit un risque qu'à partir de 2 heures quotidiennes, tandis que, là encore, l'inquiétude est beaucoup plus répandue chez leurs enfants (83 %).

À partir de quelle fréquence considérez-vous comme dangereux le fait de...

Base : Jeunes de 14 à 24 ans, Grand Public et Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Les parents sous-estiment la consommation des jeunes

Si le grand public a plutôt une bonne évaluation des comportements de consommation des jeunes, les parents d'enfants de 14 à 24 ans sous-évaluent nettement la consommation de leurs enfants. Ainsi, parmi ces parents, seulement 10 % pensent que leurs enfants consomment de l'alcool au moins une fois par semaine, alors que 30 % des jeunes que nous avons interrogés nous déclarent une consommation de ce type. Il en va de même pour le tabac : 15 % des parents pensent que leurs enfants fument des cigarettes au moins une fois par semaine, ce que nous disent faire 24 % des jeunes.

Les parents exagèrent l'exposition de leurs enfants au porno – **ils sont 52 % à penser que leurs enfants en ont déjà visionné, ce que déclarent 37 % des jeunes interrogés** – mais ils sous-estiment fortement la fréquence de la consommation : **ils ne sont que 7 % à penser que leurs enfants regardent du porno au moins une fois par semaine**, alors que ceux-ci sont trois fois plus nombreux à le dire (21 %).

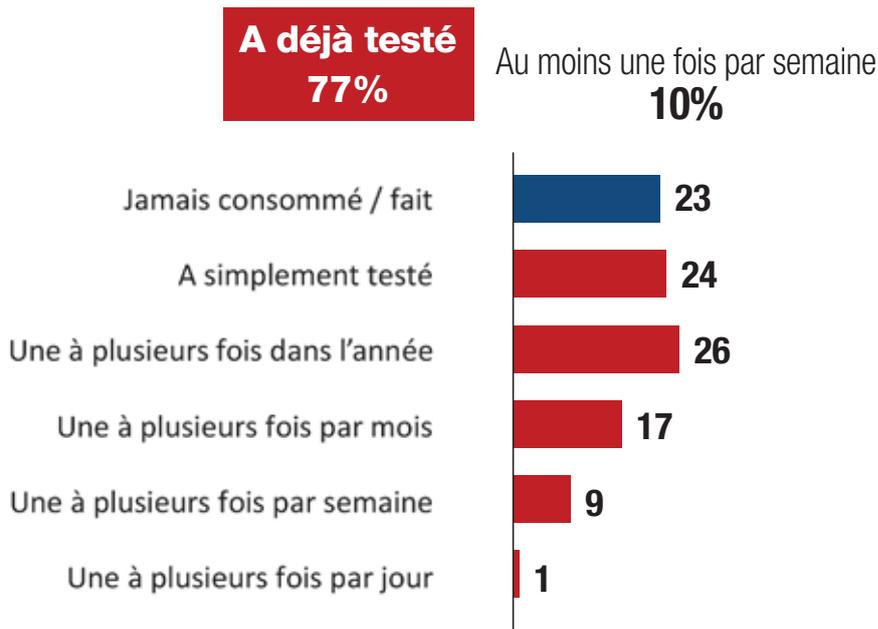
Il en va de même pour les jeux d'argent : 45 % des parents estiment que leurs enfants ont déjà joué de l'argent, soit sensiblement plus que ce que déclarent les jeunes (36 %), mais seulement 5 % des parents pensent que leurs enfants jouent au moins une fois par semaine, ce que nous disent faire 13 % des jeunes que nous avons interrogés.

Les drogues font exception : les parents estiment que 5 % des 14-24 ans consomment du cannabis au moins une fois par semaine, chiffre correspondant à ce que déclarent les jeunes répondants (6 %). De même, en ce qui concerne la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB, ils sont 1 % à penser que les jeunes en consomment au moins une fois par semaine, ce que nous disent 2 % des jeunes que nous avons interrogés, soit apparemment deux fois plus, mais la marge d'incertitude pour des échantillons de cette taille peut aussi bien expliquer cette différence. Les proportions globales sont comparables.

À travers ces différents résultats, on constate que **si les parents ont pour la plupart conscience que leurs enfants ont déjà testé ces produits, en revanche ils sous-évaluent grandement la fréquence de leurs consommations ou de leurs pratiques.** Les parents ont donc une mauvaise perception de l'exposition de leurs enfants aux risques d'addiction en sous-estimant nettement la consommation et les comportements addictifs des jeunes. Ainsi, 28 % des parents nous disent qu'ils seraient « surpris » d'apprendre que leur enfant visionne souvent du porno, ce qui est pourtant le cas. On imagine sans peine le défaut de vigilance que peut entraîner une telle perception et les conséquences qui en découlent. **Pour l'heure, il n'y a pas d'actions significatives des pouvoirs publics destinées à sensibiliser les parents aux dangers de l'addiction, à l'identification des formes diverses qu'elle peut prendre et à la manière de les prévenir comme de les combattre.**

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà bu de l'alcool ?

Base : Parents



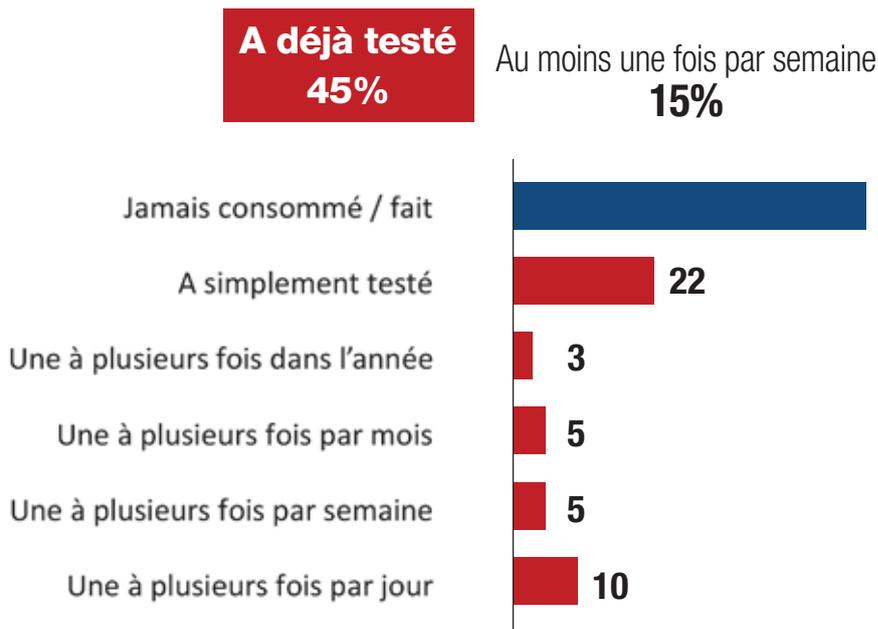
Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà fumé du tabac ?

Base : Parents



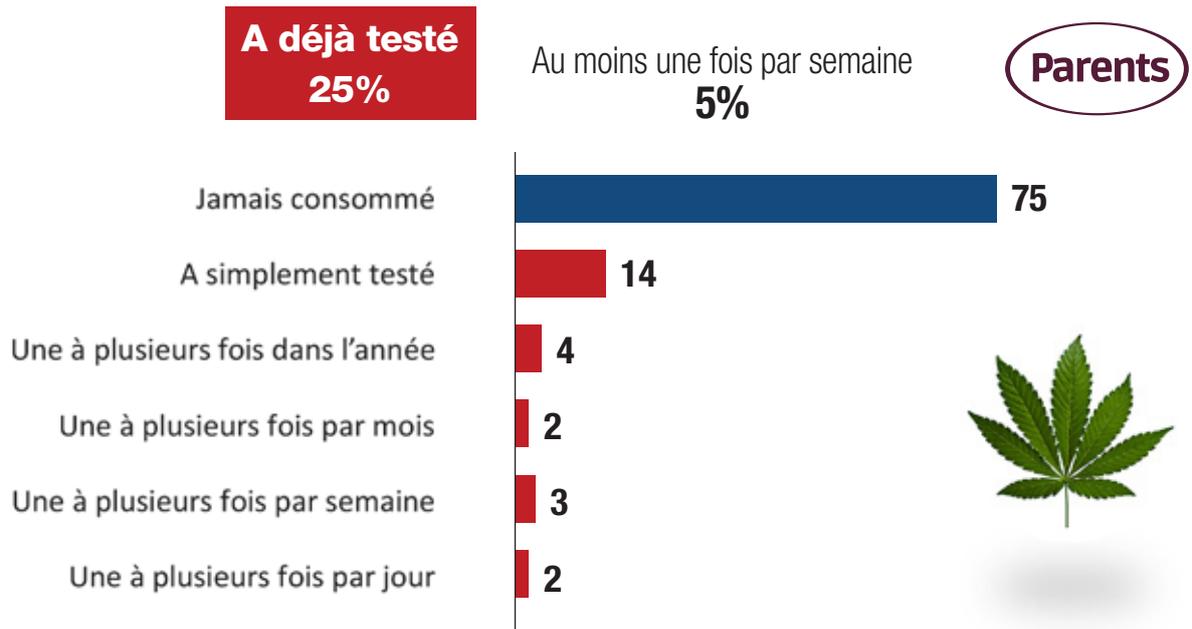
Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà fumé du cannabis, de l'herbe ?

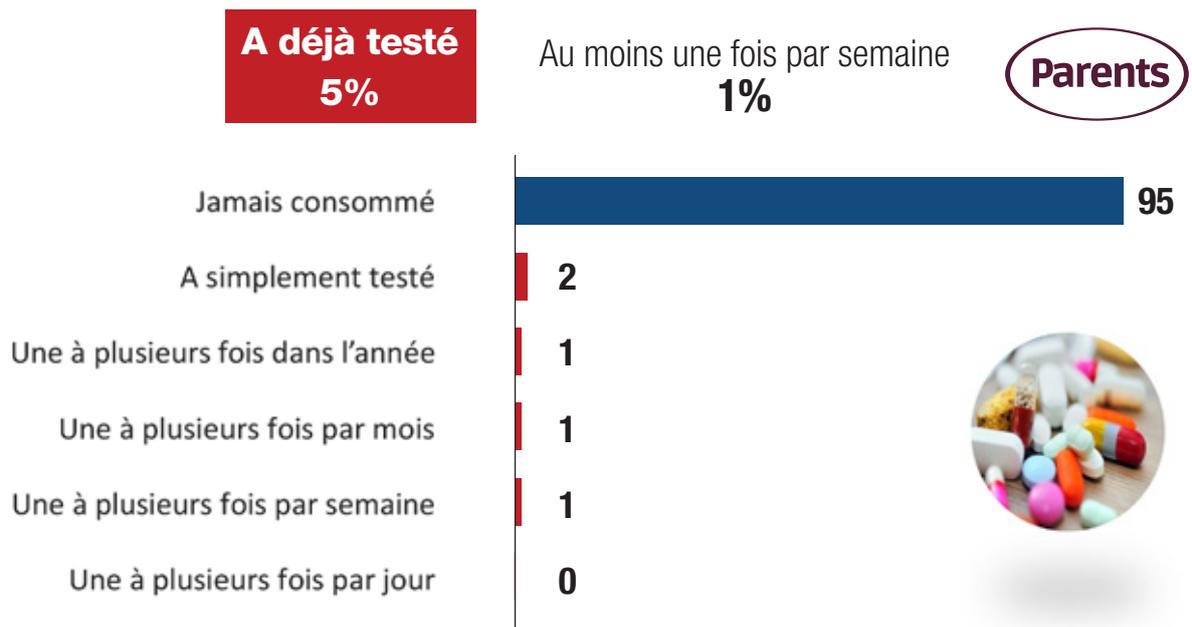
Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà pris d'autres produits (cocaïne / ecstasy / MDMA / GHB) ?

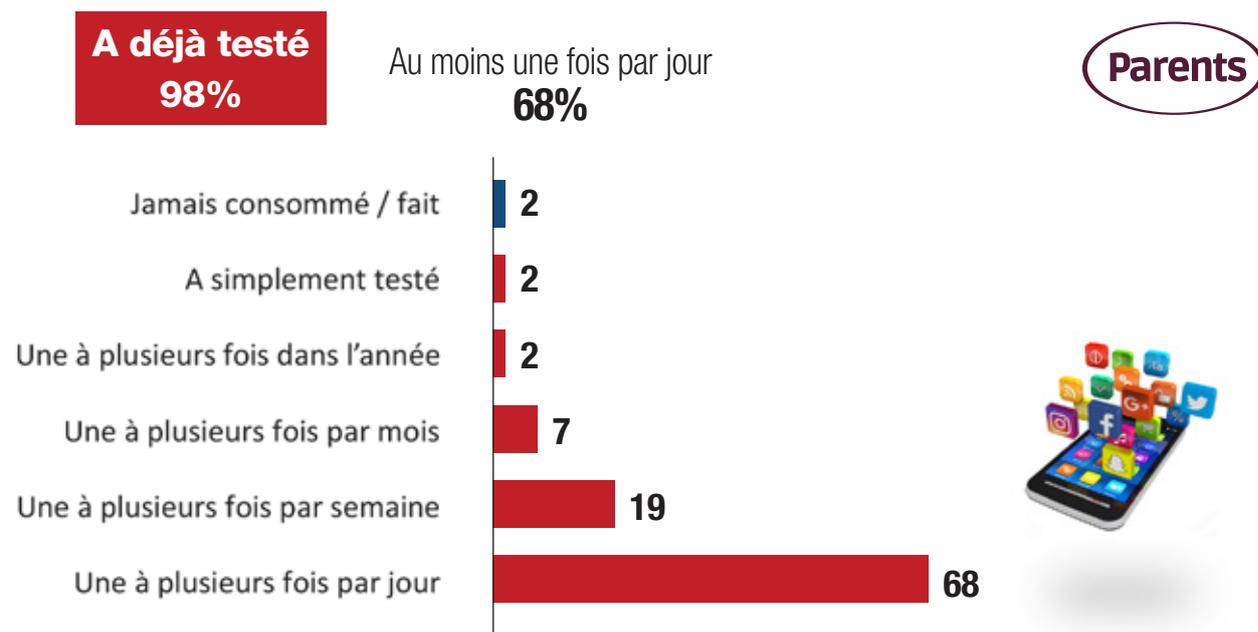
Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà consulté les réseaux sociaux ?

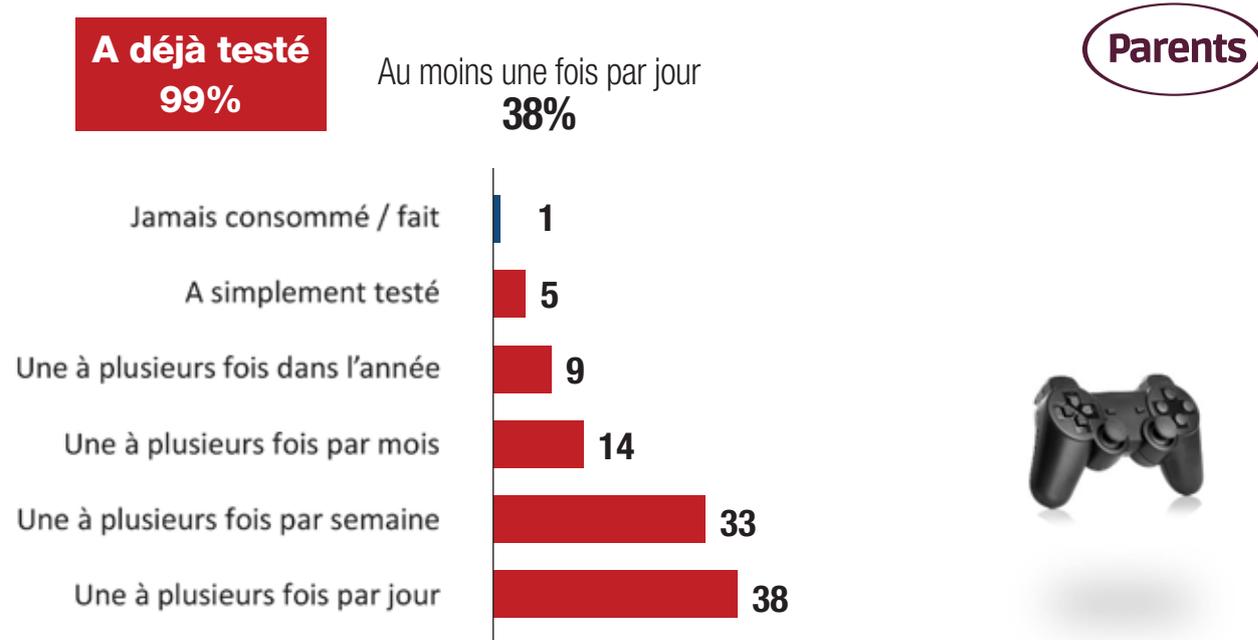
Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà joué aux jeux vidéo ?

Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

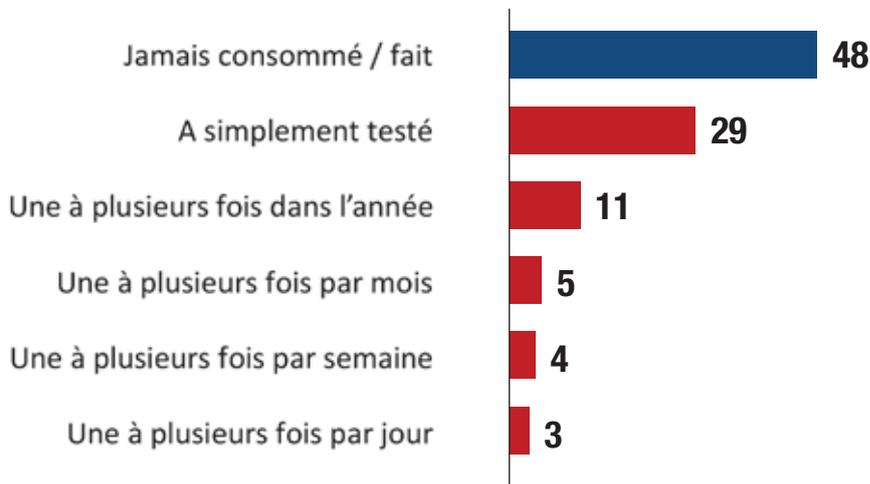
D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà regardé des vidéos, films ou photographies à caractère pornographique ?

Base : Parents

A déjà testé
52%

Au moins une fois par semaine
7%

Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

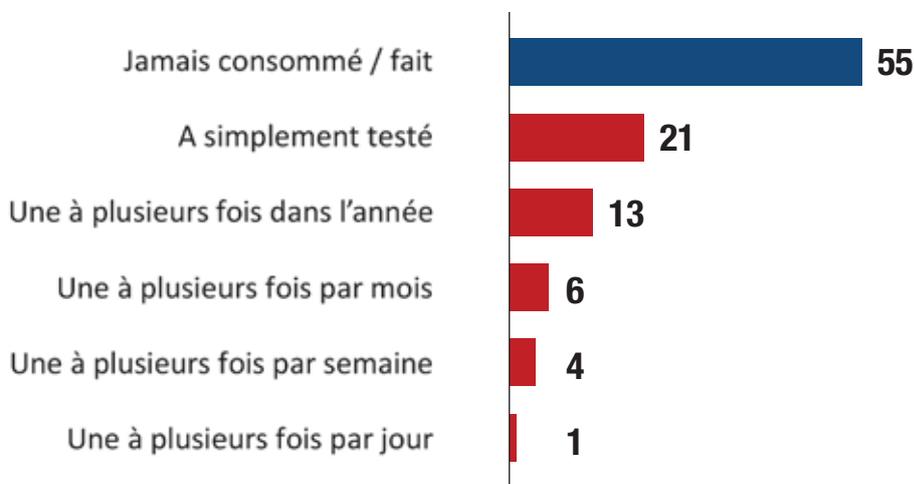
D'après ce que vous en savez, l'un de vos enfants a-t-il déjà joué à des jeux d'argent ?

Base : Parents

A déjà testé
45%

Au moins une fois par semaine
5%

Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

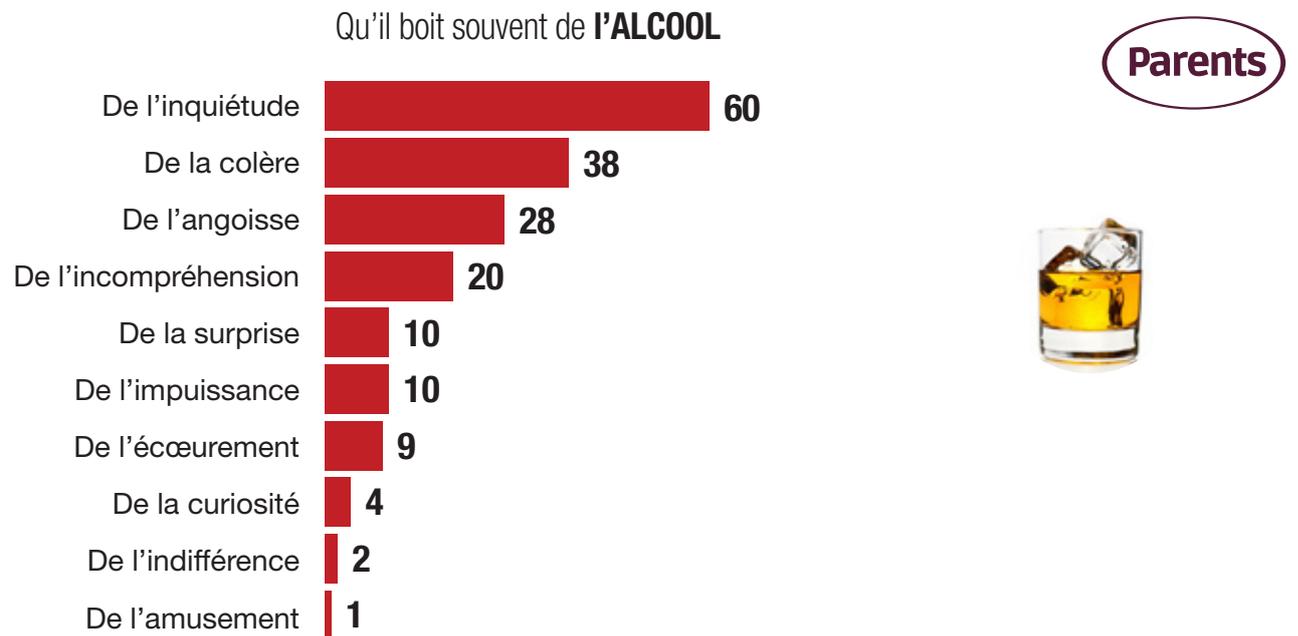
Des parents partagés entre inquiétude, colère et... grave méconnaissance du risque

L'inquiétude est la première réaction des parents apprenant que leurs enfants consomment de l'alcool, du tabac, du cannabis, visionnent du porno, jouent aux jeux vidéo ou à des jeux d'argent. La consommation de cocaïne, d'ecstasy, de MDMA et de GHB suscite également de la colère des parents, mais le risque d'une addiction aux écrans est manifestement encore mal perçu. Enfin, **l'utilisation des réseaux sociaux est majoritairement sous-évaluée par les parents : le réveil risque alors d'être douloureux...**

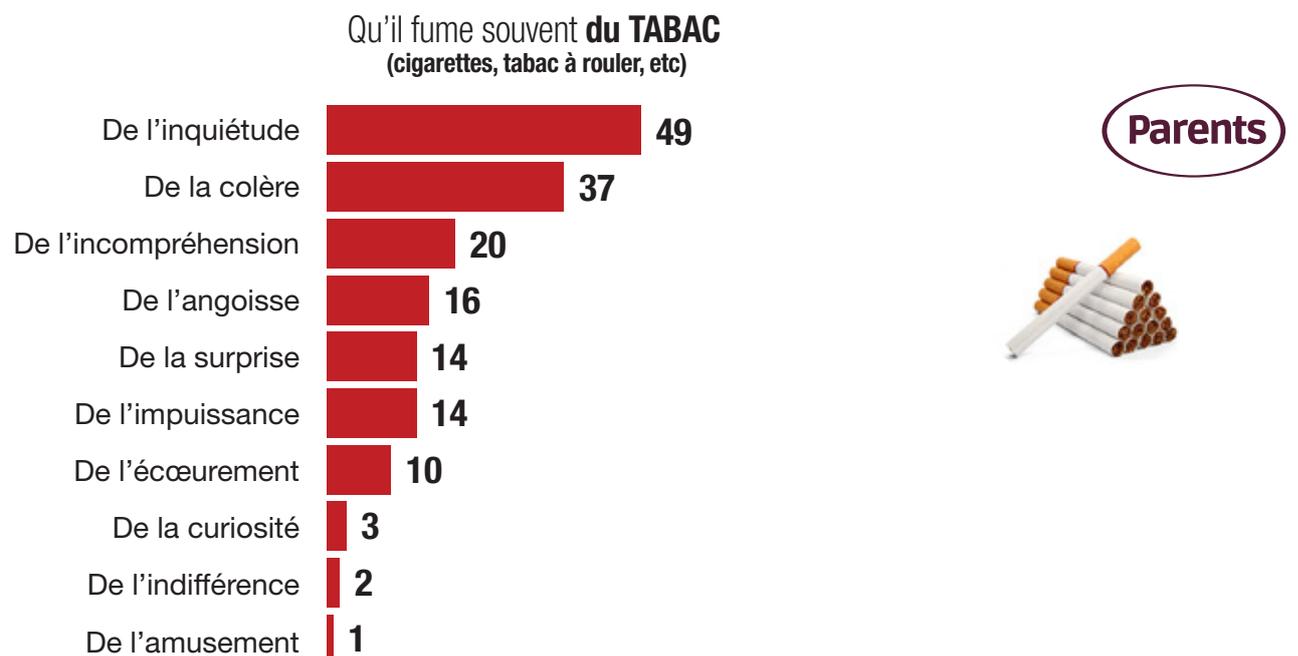
Personnellement, si vous vous rendiez compte que l'un de vos enfants fait les choses suivantes, quels sentiments éprouveriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles, résultat supérieur à 100.

Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

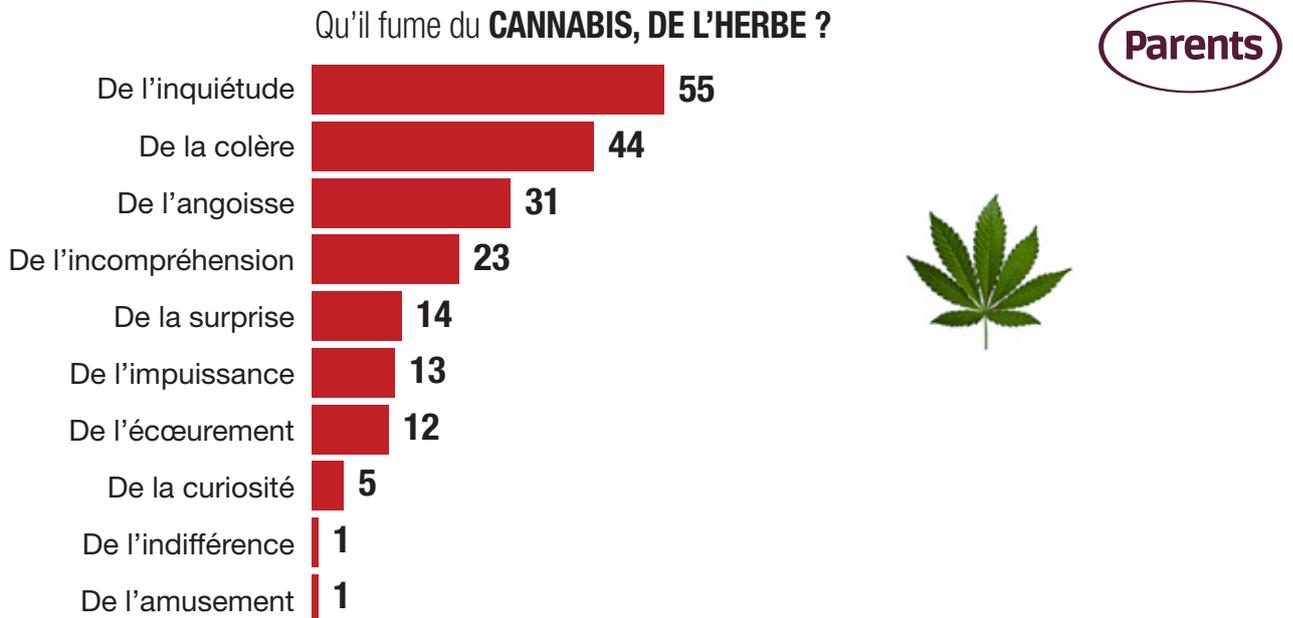


© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

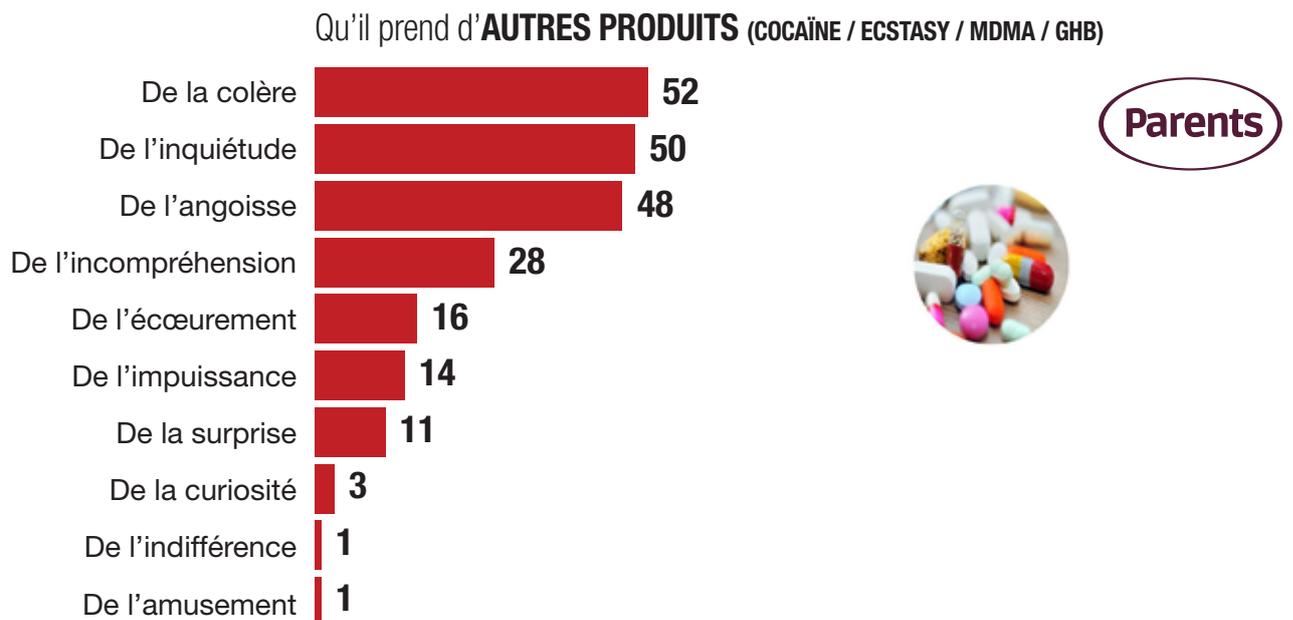
Personnellement, si vous vous rendiez compte que l'un de vos enfants fait les choses suivantes, quels sentiments éprouveriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles, résultat supérieur à 100.

Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

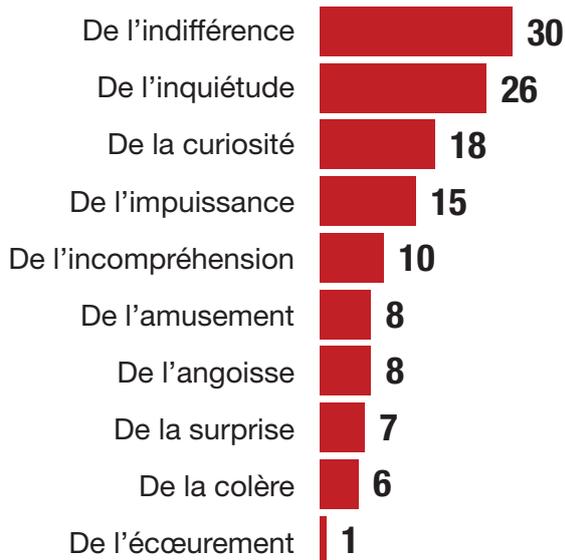
Personnellement, si vous vous rendiez compte que l'un de vos enfants fait les choses suivantes, quels sentiments éprouveriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles, résultat supérieur à 100.

Base : Parents

Qu'il consulte souvent les **RÉSEAUX SOCIAUX**
(Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, etc)

Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Qu'il joue souvent à des **JEUX VIDÉO**

Parents

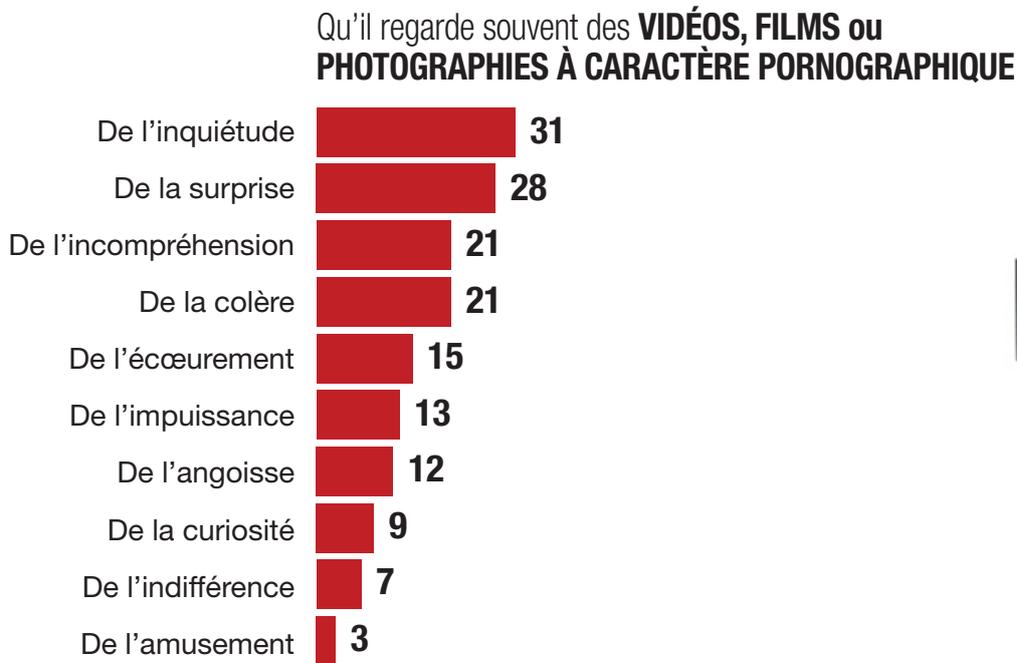


© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

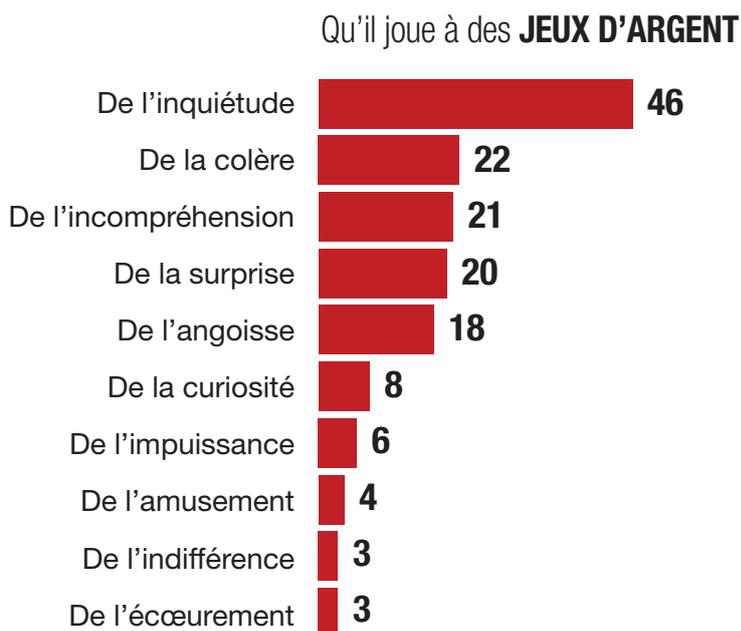
Personnellement, si vous vous rendiez compte que l'un de vos enfants fait les choses suivantes, quels sentiments éprouveriez-vous ?

Plusieurs réponses possibles, résultat supérieur à 100.

Base : Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Au regard des jeunes, le premier responsable est... celui qui consomme !

Les jeunes ont conscience de leur propre responsabilité quant à leurs addictions.

Au regard des jeunes, pour chacune des huit addictions étudiées, **le premier responsable de la consommation ou du comportement n'est autre que le jeune lui-même**, autrement dit celui qui consomme. **La responsabilité identifiée en deuxième place est attribuée aux producteurs et aux distributeurs de produits ou de services** donnant lieu à des addictions. Les parents et le grand public partagent ce point de vue.

Les principaux responsables de la consommation pour les jeunes, les parents et le grand public

	Jeunes		Parents		Grand public	
	Celui ou celle qui consomme	Les producteurs	Celui ou celle qui consomme	Les producteurs	Celui ou celle qui consomme	Les producteurs
Fumer du tabac	90%	84%	96%	89%	93%	88%
Boire de l'alcool	92%	76%	96%	81%	96%	79%
Fumer du cannabis, de l'herbe	92%	87%	95%	91%	95%	93%
Prendre d'autres produits (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB)	92%	90%	95%	96%	96%	94%
Jouer à des jeux vidéo	85%	70%	91%	76%	91%	75%
Jouer à des jeux d'argent	89%	85%	94%	83%	94%	85%
Regarder des contenus à caractère pornographique	89%	79%	91%	86%	91%	84%
Consulter les réseaux sociaux	87%	79%	91%	83%	90%	80%

© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018

Pour les jeunes, dans l'ordre des responsabilités imputées, **la troisième position dépend de l'addiction concernée**. Ce sont :

- les amis, les proches, les collègues pour l'alcool (71 %), le cannabis (68 %), la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB (67 %) et pour les réseaux sociaux (68 %) ;
- les pouvoirs politiques pour le tabac (64 %) et les jeux d'argent (63 %) ;
- les parents pour les jeux vidéo (64 %) et pour le porno (50 %).

Les **derniers dans l'ordre** des responsabilités sont :

- les parents dans le cas d'une addiction au tabac, au cannabis, à la cocaïne, à l'ecstasy à la MDMA et au GHB ;
- les pouvoirs politiques concernant l'addiction à l'alcool, aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux ;
- les amis, les collègues et les proches pour les addictions aux jeux d'argent et au porno.

Notre enquête révèle donc deux surprises de taille en ce qui concerne l'imputation de responsabilité pour les consommations et les comportements addictifs : la responsabilité individuelle est prioritairement invoquée, à rebours d'une idée reçue. Si la responsabilité des producteurs et des distributeurs est logiquement et clairement identifiée, en revanche, la responsabilité des pouvoirs publics n'apparaît pas ou très peu. Elle est même particulièrement minimisée en ce qui concerne l'alcool, le cannabis et les autres drogues illicites, les jeux vidéo, les réseaux sociaux et la pornographie, alors que l'on peut penser, et nous le pensons, que le régulateur public a un rôle capital à jouer face à ces risques.



Il est autorisé d'interdire... sans oublier la mise en place de régulations et sans empiéter sur la liberté des individus

Dans cette enquête, nous avons testé l'acceptabilité de mesures destinées à lutter contre les addictions. **Certaines divergences apparaissent entre les différentes cibles interrogées : les jeunes, les parents et le grand public.**

Pour lutter contre les addictions, les jeunes approuvent une combinaison d'interdictions et de régulations

Notre enquête montre que la perception de la dangerosité et des risques liés aux addictions est présente chez les 14-24 ans. **Lorsqu'il s'agit de tester les mesures permettant de lutter contre ces menaces, les résultats révèlent une combinaison de demande d'autorité et de liberté, qui fait écho à l'idée qu'ils ont de leur responsabilité.**

- Ainsi, **les jeunes sont favorables à l'aggravation des peines frappant les débits et les commerces qui vendent du tabac (61 %) ou de l'alcool (62 %) à des mineurs, mais ils sont défavorables (54 %) à la mesure visant à interdire toute publicité, bien que la jugeant efficace (67 %).** Ils rejettent également l'interdiction des « happy hours » (65 %) ainsi que l'augmentation du prix de l'alcool dans les commerces et les débits de boisson (69 %).

Contre la consommation de tabac, **plus des deux tiers (68 %) jugent efficace l'interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics, mais une majorité (56 %) s'oppose cependant à une telle mesure.** Il en va de même pour ce qui concerne la dissuasion par le prix : 66 % des jeunes admettent qu'augmenter le prix du paquet de cigarettes à 15 euros réduirait la consommation de tabac mais moins de la moitié (42 %) s'y déclarent favorables. Enfin, près des trois quarts des jeunes (72 %) sont hostiles à l'interdiction de personnages fumeurs dans les films et les séries.

- Pour la lutte contre les addictions au cannabis, les mesures d'aggravation des peines contre les dealers et trafiquants (64 % des jeunes y sont favorables) et, dans une moindre mesure, le dépistage systématique des salariés rencontrent un assentiment notable chez les 14-24 ans (51 % l'approuvent). Dans le même esprit, les jeunes interrogés désapprouvent majoritairement (67 %) la suppression des peines de prison pour les consommateurs de cannabis. Les jeunes s'opposent également à la légalisation de la vente de cannabis dans le cadre d'une autorisation d'achat réservée à des points de vente contrôlés par l'État (60 % s'y déclarant hostiles). Enfin, on notera que, faisant bon équilibre, les jeunes repoussent (52 %) la systématisation des amendes et des contraventions pour les consommateurs de cannabis qui en font un usage personnel.

- Pour la cocaïne, l'ecstasy, la MDMA et le GHB, **75 % des jeunes approuvent l'aggravation des peines contre les trafiquants et les vendeurs.**

- **Afin de lutter contre les addictions aux jeux d'argent, les jeunes approuvent nettement les trois mesures de contrôle proposées :**

- 62 % approuvent l'idée de contraindre les utilisateurs de site Internet de jeux d'argent à s'identifier via leur mobile ou leur carte bancaire pour s'assurer de leur majorité ;
- 66 % sont d'accord pour rendre obligatoire le contrôle d'identité pour toute personne souhaitant acheter des jeux d'argent et de « grattage » dans les bureaux de tabac ;
- 68 % approuvent la proposition de sensibiliser les parents d'enfants de moins de 18 ans à la nécessité d'installer un contrôle parental sur le téléphone et les ordinateurs de leurs enfants pour les empêcher d'accéder à des sites de jeux d'argent.

- Dans le but de lutter contre l'addiction au porno, **les jeunes approuvent largement (64 %) l'idée de sensibiliser les parents d'enfants mineurs à la nécessité d'installer un contrôle parental sur le téléphone et sur les ordinateurs de leurs enfants afin d'empêcher l'accès à des contenus pornographiques.** 51 % des 14-24 ans souhaitent également la création d'une obligation pour les utilisateurs de sites pornographiques de s'identifier via leur carte bancaire.

- Un peu plus de la moitié des jeunes (55 %) se disent hostiles à l'installation d'antennes de brouillage dans les établissements scolaires, afin de rendre la connexion à Internet impossible pour les élèves.

- **Contre les addictions aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux, les jeunes approuvent des mesures de régulation :**

- 54 % des 14-24 ans sont favorables à la création d'une obligation imposant aux éditeurs de jeux vidéo d'informer les joueurs, heure par heure, du temps qu'ils ont passé à jouer via un message d'avertissement sur l'écran (on notera que ceux qui y jouent le plus y sont les moins favorables : cette mesure est approuvée par 49 % des garçons et par 59 % des filles) ;
- 56 % des jeunes sont favorables à l'obligation d'intégrer un compteur sur les plateformes concernées afin d'informer quotidiennement l'utilisateur du temps qu'il aura passé sur un réseau social.

Mesures proposées aux jeunes, aux parents et au grand public

Base : Jeunes de 14 à 24 ans, Grand Public et Parents

(Réponse : « efficace et favorable »)

	Jeunes	Parents	Grand public
 Aggraver les peines contre les commerces et débits vendant du tabac aux mineurs	61%	66%	63%
Interdire la cigarette dans tous les lieux publics	44%	49%	52%
Augmenter le prix du paquet de cigarettes à 15 €	42%	43%	45%
Interdire de faire apparaître les personnages qui fument dans les films et séries	28%	34%	34%
 Interdire toute publicité pour l'alcool (y compris sur les réseaux sociaux)	46%	58%	58%
Interdire les happy-hours	35%	49%	51%
Aggraver les peines contre les commerces et débits vendant de l'alcool aux mineurs	62%	70%	68%
Augmenter le prix de l'alcool dans les commerces et débits	31%	37%	34%
 Rendre plus sévères les peines de prison pour les trafiquants et vendeurs de cannabis	64%	78%	78%
Supprimer les peines de prison pour les consommateurs de cannabis qui en ont un usage personnel	33%	33%	38%
Autoriser l'achat de cannabis dans des points de vente contrôlés par l'État uniquement	40%	40%	46%
Systématiser les amendes et contraventions pour les consommateurs de cannabis qui en ont un usage personnel	48%	53%	51%
 Supprimer les peines de prison pour les consommateurs de cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB qui en ont un usage personnel	23%	20%	23%
Rendre plus sévères les peines de prison pour les trafiquants et vendeurs de cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB	75%	83%	86%
Organiser systématiquement un dépistage des produits illicites chez les salariés sur leur lieu de travail	51%	58%	56%
 Obliger les utilisateurs de jeux d'argent à s'identifier via leur carte bancaire pour s'assurer qu'ils sont majeurs	62%	73%	71%
Rendre obligatoire le contrôle d'identité pour les jeux d'argent dans les tabacs	66%	72%	68%
Sensibiliser les parents d'enfants mineurs sur la nécessité d'installer un contrôle parental pour les jeux d'argent	68%	75%	80%
 Sensibiliser les parents d'enfants mineurs sur la nécessité d'installer un contrôle parental pour la pornographie	64%	73%	79%
Obliger les visiteurs de sites pornographiques à s'identifier via leur carte bancaire pour s'assurer qu'ils sont majeurs	51%	65%	61%
 Obliger les éditeurs de jeux vidéo à informer les joueurs toutes les heures du temps passé à jouer	54%	63%	63%
 Obliger les réseaux sociaux à intégrer un compteur indiquant le temps passé sur la plateforme	56%	61%	62%
Installer des antennes de brouillage à l'école rendant la connexion internet impossible	45%	62%	69%

La population en faveur d'une politique ferme pour protéger les jeunes contre les diverses formes d'addictions

L'enquête menée auprès du grand public dessine un panorama relativement clair des mesures destinées à lutter contre les addictions :

- En ce qui concerne l'alcool et le tabac, une large majorité des parents et du grand public se montre favorable à l'augmentation des peines des personnes qui vendent aux mineurs des produits qui leur sont interdits (amendes et fermetures d'établissements pour les tabacs, débits de boisson, commerces vendant de l'alcool).

- Plus spécifiquement pour l'alcool, une majorité des parents et du grand public se montre favorable à l'interdiction de toute publicité, y compris sur les réseaux sociaux, majorité encore plus marquée chez les parents ; une courte majorité de Français se montre favorable à l'interdiction des « happy hours ». En revanche, la plupart des Français ne souhaitent pas l'augmentation du prix de l'alcool.

- Pour le tabac, une courte majorité de Français se prononce aujourd'hui en faveur d'une interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics. Une majorité d'entre eux ne souhaite pas une augmentation du prix du paquet à 15 euros.

- Concernant le cannabis et les autres drogues (cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB), une large majorité des parents et du grand public est favorable à l'aggravation des peines de prison pour les trafiquants et les vendeurs de ces produits illicites. Parallèlement, une majorité des parents et du grand public considère comme efficace la mise en vente du cannabis contrôlée par l'État. La répartition à peu près égalitaire entre ces deux positions contradictoires semble montrer, d'une part, une grande difficulté à se positionner du fait d'une présentation insuffisamment claire des enjeux et des conséquences de ces produits illicites et, d'autre part, la nécessité d'une poursuite du débat pour les clarifier.

- Alors que nous assistons à une augmentation des usages problématiques des réseaux sociaux, des jeux vidéo, des jeux d'argent et de la pornographie (pourtant encore très sous-évaluée), il y a une très bonne acceptation par la société française de mesures de contrôle et de protection, en particulier pour les mineurs.

Il y a là une occasion à ne pas laisser passer pour le législateur.



Soutien massif au remboursement des traitements contre les addictions

À la question de savoir s'il faut rembourser intégralement les traitements pour les personnes qui se soignent contre les addictions, les jeunes répondent massivement par l'affirmative (82 %). **Les jeunes femmes approuvent plus largement encore le remboursement (86 %) que les jeunes hommes (79 %).**

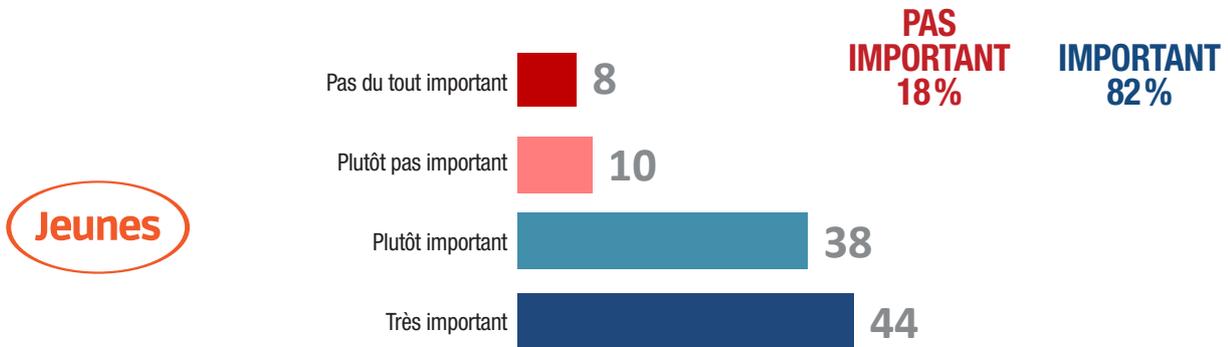
Les différences qui existent selon l'âge des jeunes interrogés peuvent refléter une sensibilité nouvelle aux coûts de la santé accompagnant l'entrée dans la vie adulte, voire, pour certains, dans la vie active. Ainsi, à titre d'exemple, 85 % des jeunes de moins de 18 ans sont favorables au remboursement des traitements, contre 81 % des plus de 18 ans. On le voit, le soutien à cette mesure n'en reste pas moins toujours très large. Il témoigne sans doute du fait qu'une consommation devenant excessive, répétée et hors de contrôle est la marque d'une maladie, si bien que plus les jeunes consomment des produits illicites, et donc dangereux, plus ils approuvent la prise en charge complète des addictions : **le taux d'approbation atteint 100 % parmi les jeunes qui consomment des produits illicites (aussi bien le cannabis que les autres produits – cocaïne, ecstasy, MDMA, GHB) au moins une fois par jour.**

Il n'y a aucune divergence de vues entre les jeunes et le reste de la société : les parents soutiennent très largement (86 %) un dispositif de remboursement intégral des traitements contre les addictions, tout aussi clairement approuvé par l'ensemble de la société (83 %).

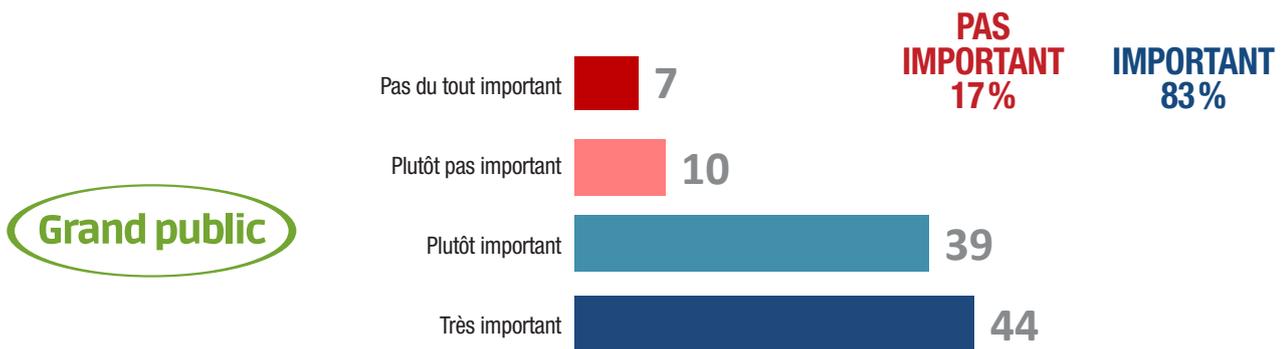
Le rôle de la responsabilité individuelle dans les consommations et les comportements exposant au risque de l'addiction est reconnu par les jeunes, qui approuvent par ailleurs l'idée d'une prise en charge complète par la solidarité du coût des traitements contre les addictions. Manifestement, jeunes, parents et grand public établissent une différence entre, d'un côté, les consommations et les comportements à risque et, de l'autre, les addictions, comportementales ou aux produits, échappant peu à peu au contrôle par l'individu et que les publics identifient comme des maladies, indépendantes de la volonté de ceux qu'elles touchent.

Selon vous, est-il important ou pas de rembourser à 100% les traitements pour les personnes qui souhaitent se soigner contre une addiction (tabac, alcool, drogues, jeux, écrans, etc ...) ?

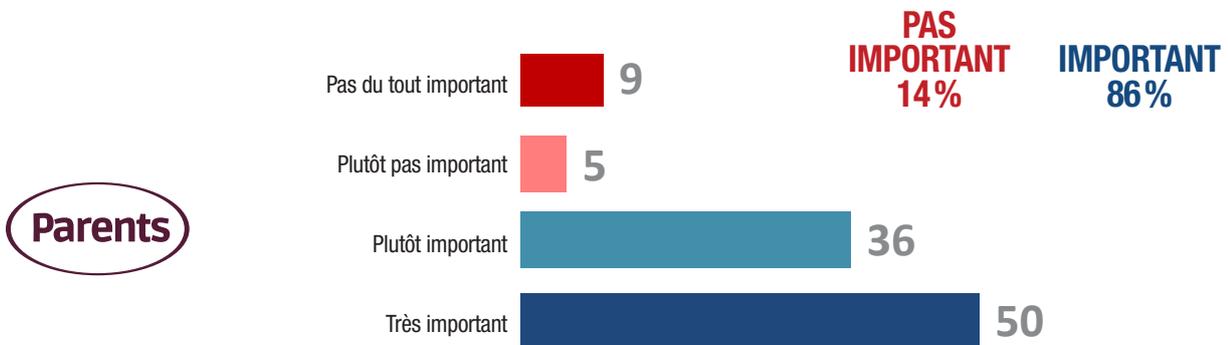
Bases : Jeunes de 14 à 24 ans, Grand Public et Parents



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



© Fonds Actions Addictions, Fondation Gabriel Péri et Fondation pour l'innovation politique - juin 2018



Recommandations

Dans son ensemble, le monde scientifique considère les addictions comme un phénomène biopsychosocial, traduisant la rencontre entre un produit plus ou moins nocif, un individu plus ou moins vulnérable et un environnement plus ou moins incitateur.

La volonté de la majorité des Français est de mener une politique efficace de prévention des addictions et de réduction des dommages qu'elles entraînent. Or, pour être efficaces, les actions doivent combiner une pluralité de mesures pour agir sur chacun des facteurs pouvant mener à l'addiction :

1. Diminuer la vulnérabilité des individus

- développer une information claire et objective de la population générale ;
- renforcer la protection des populations vulnérables : nous voulons insister tout particulièrement sur les mesures à prendre pour la protection des mineurs. Ils sont désormais reconnus comme la première population à protéger, en raison de leurs caractéristiques psycho-comportementales et neurobiologiques. Cependant, il existe d'autres populations dont la vulnérabilité particulière appelle des mesures spécifiques, notamment parmi les femmes, les personnes souffrant de troubles psychiques, les personnes socialement défavorisées...

2. Réduire la nocivité des produits

- réduire l'accessibilité et la toxicité des produits et des usages concernés en accentuant leur contrôle et leur régulation.

3. Réduire l'incitation environnementale à consommer

- agir sur les facteurs incitant à la consommation et en premier lieu sur la publicité, le marketing et les prix.

Ces mesures sont difficiles à prendre, car elles doivent tenir compte de la complexité du problème : intérêts économiques contradictoires, liberté des individus, recherche de plaisir, respect des lois et valeurs pédagogiques de celles-ci.

Notre enquête confirme l'importance de la consommation des produits licites problématiques que sont l'alcool et le tabac, chez les jeunes et chez les mineurs. Elle confirme également l'importance de la consommation de cannabis. Mais notre enquête révèle aussi une fréquence plus élevée qu'attendue des consommations de drogues dangereuses, y compris chez les très jeunes, drogues malheureusement trop souvent qualifiées de « festives » par les médias, ce qui pourrait tendre à les populariser, voire à les normaliser.

Au-delà des consommations, notre enquête révèle l'explosion des comportements addictifs. Les données recueillies mettent en évidence une dépendance aux écrans d'une ampleur spectaculaire, à travers une fréquence beaucoup plus élevée qu'attendue de visualisation de contenus pornographiques, y compris chez les mineurs.

La facilité d'accès à tous les produits à risque, aussi bien licites, mais interdits aux moins de 18 ans, qu'aux produits illicites est encore une information capitale mise au jour par notre étude. Il en est de même pour l'accès à la fois massif et précoce aux contenus pornographiques et aux jeux d'argent.

Nous montrons que tous ces éléments, aussi préoccupants qu'ils soient, sont étonnamment sous-estimés par les parents. C'est pourquoi nous espérons que notre travail suscitera une prise de conscience des carences majeures qui existent aujourd'hui dans la protection des mineurs, tant dans l'accès aux produits dangereux que dans l'accès aux contenus dangereux. Notre enquête informe sur la bonne connaissance, en général, de la dangerosité des différents produits et comportements. Pour ce qui concerne les consommations à risque, ceci est vraisemblablement l'heureuse conséquence d'une compréhension satisfaisante des campagnes publiques d'information. En revanche, il n'existe aucune campagne sensibilisant les jeunes, leurs parents et le public en général aux dangers de l'addiction aux écrans en général, et en particulier aux contenus à caractère pornographique. Quant aux surconsommations à haute dose de jeux vidéo et de réseaux sociaux, non seulement elles ne font l'objet de quasiment aucune mise en garde, mais elles bénéficient même d'une forme d'assentiment public implicite, voire d'une promotion généralisée.

L'observation et l'analyse de ces données montrent que les campagnes d'information ne suffisent pas. Des actions de contrôle de l'accès aux produits et aux comportements potentiellement nocifs devraient être la priorité des pouvoirs publics.

La lutte contre les addictions doit évidemment prendre appui sur une meilleure connaissance de la disponibilité de la société et de son degré d'information en de telles matières. Ainsi, concernant les produits licites qu'une consommation excessive transforme en produits dangereux, les mesures les plus largement acceptées sont, pour l'alcool, l'interdiction de toute publicité, y compris sur les réseaux sociaux, et pour le tabac, l'interdiction de la cigarette dans tous les lieux publics.

En revanche, les Français ne sont pas prêts à accepter les mesures pourtant considérées comme les plus efficaces par les experts internationaux, à savoir l'augmentation du prix de l'alcool et du tabac. Chacun sait que ce sont des sujets économiquement et politiquement très sensibles. Toutefois, on peut rappeler ici que la fixation d'un prix minimum par unité d'alcool, recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), fait l'objet de vives discussions à Bruxelles ; cette mesure se met en place en Écosse. Il incombe aux pouvoirs publics et aux acteurs de santé d'accomplir le travail de pédagogie qui favorisera la compréhension et l'acceptation de telles mesures.

En ce qui concerne les produits illicites, une large majorité de Français approuve l'aggravation des peines pour les trafiquants et les vendeurs ainsi que la systématisation des amendes pour les consommateurs. Parallèlement, une majorité considère comme efficace la mise en vente de cannabis contrôlée par l'État. On voit donc s'exprimer une demande originale combinant une attente de répression et une attente de régulation. Une telle demande mérite d'être étudiée.

En ce qui concerne la lutte contre les addictions aux jeux vidéo, aux réseaux sociaux, aux jeux d'argent et à la pornographie, les Français semblent très majoritairement demandeurs d'une aide de l'État dans le contrôle des technologies qui donnent accès à ces contenus. Bien que les informations concernant les dommages induits par celles-ci soient encore très incomplètes, les personnes interrogées en perçoivent les risques de façon intuitive, ce qui explique leur soutien à toutes les propositions de contrôle : informations sur le temps passé, contrôle parental, contrôle d'identité, identification bancaire, antennes de brouillage dans certains lieux... Le large soutien exprimé à de telles mesures traduit une réelle préoccupation au sein de la population, voire une sorte de désarroi. Il y a dans cette inquiétude et dans cette acceptabilité des opportunités de régulation importante dont devrait se saisir l'État. Dans ce domaine, les Français semblent prêts à accepter des mesures de protection particulièrement fermes.

Il ne fait pas de doute qu'une large majorité des Français souhaite que la protection des mineurs soit à la fois renforcée et beaucoup plus efficace – les trois fondations Fonds Actions Addictions, la Fondation Gabriel Péri et la Fondation pour l'innovation politique partagent cette préoccupation. En conséquence, les Français souhaitent la mise en place de dispositifs garantissant que les mineurs n'aient pas accès à l'achat d'alcool, de tabac, de jeux d'argent ou à des contenus pornographiques. L'opinion publique est clairement favorable à une politique de type répressif en soutenant une augmentation des peines sous forme d'amendes et allant jusqu'à la fermeture des établissements qui vendent aux mineurs des produits qui leur sont interdits ; ceci concerne aussi bien la grande distribution que les commerces vendant de l'alcool, du tabac ou des jeux d'argent. À la fois appropriées et approuvées, ces mesures sont d'autant plus faciles à activer que certaines existent déjà ; dans ce cas, l'action pertinente des pouvoirs publics devrait consister à se donner les moyens de vérifier le respect des lois existantes et, le cas échéant, l'application des peines qui ont été prononcées.

Pour finir, nous croyons devoir attirer une fois de plus l'attention du lecteur sur le caractère inédit et l'intérêt des données recueillies dans le cadre de notre enquête. Sa grande singularité est d'abord de se concentrer sur les jeunes, ensuite de porter sur une pluralité d'addictions, de consommations et de comportements, et enfin d'interroger trois publics différents. Nous espérons que les résultats recueillis inspireront une relance et une rénovation des politiques de lutte contre les addictions chez les jeunes en général et chez les mineurs en particulier.

Un think tank libéral, progressiste et européen

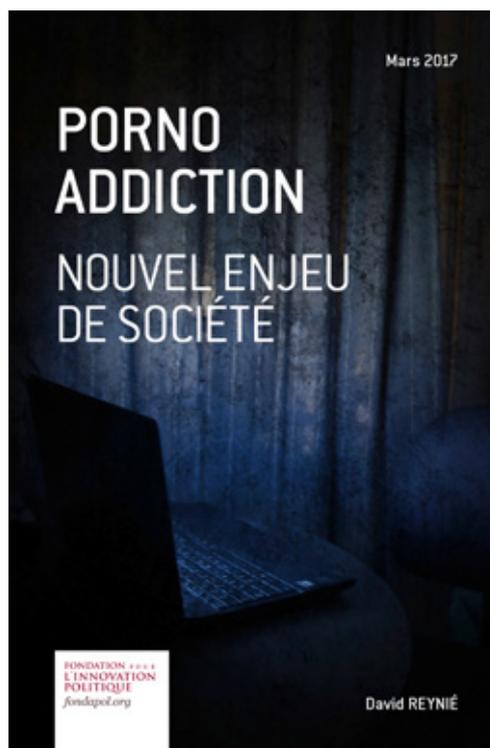
Née en 2004, la **Fondation pour l'innovation politique** contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public. Lieu d'expertise, de réflexion et de débat, la Fondation s'attache à décrire et à comprendre la société française et européenne en devenir. Le vieillissement démographique, le poids croissant des enjeux environnementaux ou la globalisation sont quelques-uns des phénomènes qui œuvrent à l'émergence d'un monde nouveau. L'analyse de ces transformations et de leurs conséquences sur notre vie politique constitue le cœur des travaux de la Fondation.

Le **site www.fondapol.org** met à la disposition du public la totalité de ses travaux. Sa plateforme data.fondapol.org rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales. Par ailleurs, le blog « **Trop Libre** » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. De même, dans la ligne éditoriale de la Fondation, le blog « **Anthropotechnie** » entend explorer les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme/machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme.

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

Site internet : fondapol.org

Porno addiction : nouvel enjeu de société
David Reynié, mars 2017, 48 pages





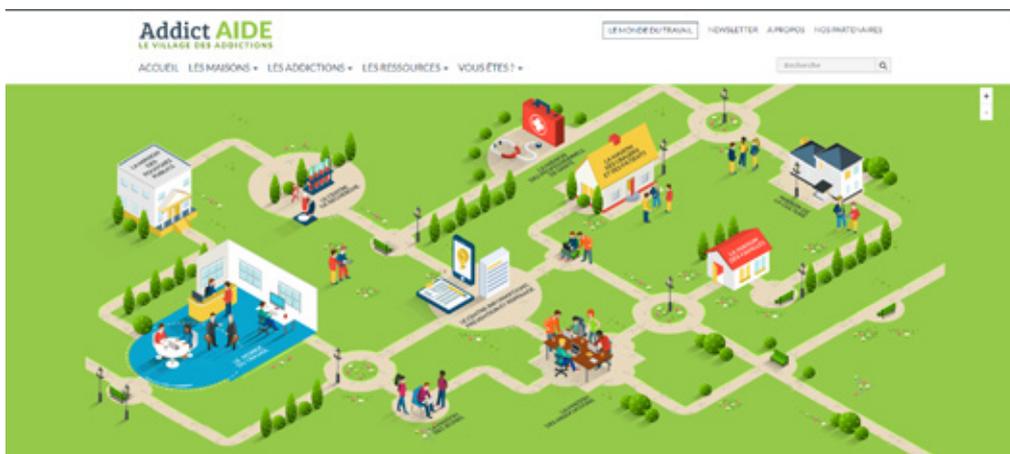
Le **Fonds Actions Addictions** (fonds de dotation) se donne comme mission de mobiliser et de fédérer opinion publique et professionnels dans la lutte contre les addictions. Il réunit soignants, scientifiques, familles, patients et associations engagées dans une vaste entreprise de recherche et d'accompagnement.

Dans son approche de ce phénomène de société, Fonds Actions Addictions privilégie une démarche pragmatique, articulée autour de la réduction des dommages (campagne de prévention, stratégie de prise en charge, etc.) et du développement des connaissances (recherches et approfondissement de pistes thérapeutiques). Fonds Actions Addictions inscrit son engagement dans une dynamique transversale, aussi bien entre les acteurs (scientifiques, pouvoirs publics, citoyens, etc.) qu'entre les domaines (biologie, sciences du comportement, sciences économiques et sociales).

Fonds Actions Addictions s'engage à développer l'expertise d'un large public en matière d'addiction et à faciliter l'accès aux soins des patients et des familles. Une démarche qui s'exprime au travers de chacun de ses projets majeurs engagés (Portail Addict'Aide, campagnes de sensibilisation Louise Delage et Le secret de Laurence, MOOC, etc.) et du financement de projets innovants portés par les acteurs de la lutte contre les addictions (associations de malades, de prévention, équipes de recherche, etc.).

Site internet : actions-addictions.org

Campagne Le secret de Laurence : youtube.com/watch?time_continue=2&v=nxLKRiBUUsk



**Page d'accueil du site Addict AIDE
addictaide.fr**



La **Fondation Gabriel Péri** a été créée à l'initiative du Parti communiste français. Depuis le 22 juillet 2004, elle est reconnue d'utilité publique.

Le PCF avait lancé les bases de la création de la Fondation autour de deux idées fortes :

- Le besoin d'une structure capable, hors de toute instrumentalisation, de travailler à comprendre l'Histoire récente, et en particulier celle du mouvement ouvrier et communiste en France, pour mieux appréhender l'avenir ;
- Le besoin d'un espace de rencontre et de confrontation pour favoriser l'émergence de réflexions, de propositions utiles à la construction d'une Europe et d'un monde démocratique et de progrès social.

Une fondation politique est la structure qui correspond le mieux à ces exigences. Elle permet notamment de garantir un fonctionnement indépendant. La Fondation Gabriel Péri se donne comme ambitions la rigueur dans le travail d'exploitation scientifique des archives, l'ouverture dans les rencontres qu'elle organise, et surtout l'accès à l'information pour toutes celles et ceux qui s'intéressent au combat pour l'émancipation humaine.

Site internet : gabrielperi.fr

Les cahiers de santé publique et de protection sociale n°28
Publication de la Fondation Gabriel Péri,
mars 2018



LES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES

L'enquête sur les addictions chez les jeunes se fonde sur un échantillon de 1 000 jeunes âgés de 14 à 24 ans représentatif de cette population interrogée par Ipsos.

Nous avons également souhaité soumettre notre questionnaire à un échantillon de parents de jeunes de 14-24 ans (402 parents), ainsi qu'au grand public (2005 personnes) pour mesurer les écarts de perception entre leur propre réalité et celle des jeunes générations.

En raison du nombre d'addictions existantes, nous avons fait le choix de centrer le questionnaire sur l'alcool, le tabac, les drogues les plus fréquentes (cannabis, cocaïne, ecstasy, MDMA et GHB), le porno, les jeux vidéo, les réseaux sociaux et les jeux d'argent.

L'étude s'organise autour de six axes principaux d'observation et d'analyse :

- les consommations déclarées de produits et de comportements potentiellement addictifs chez les jeunes ;
- la perception que les parents d'enfants de 14 à 24 ans ont de ces consommations chez les jeunes du même âge ;
- la perception que le grand public a de ces consommations chez les jeunes de 14 à 24 ans ;
- le niveau de connaissance des risques encourus ;
- le système d'attribution des responsabilités ;
- le degré d'acceptabilité des différentes mesures de prévention et de soins concernant ces consommations et ces addictions.

Tous les résultats de l'enquête sont en libre accès sur les sites :

actions-addictions.org

gabrielperi.fr

fondapol.org



ISBN : 9 78 2 36408 159 8

8€